



DIALOGUE SUR L'AGRICULTURE

Phase 1

Compte-rendu principal n° 1

Le défi de la politique agricole



SE CONNECTER • PARTAGER • RÉFORMER



Phase 1 du Dialogue de CABRI sur l'Agriculture

Compte-rendu principal n° 1

Le défi de la politique agricole



Table des matières

Liste des tableaux et des figures	iii
Acronymes et abréviations	iv
Remerciements	vi
1. Introduction	1
2. Stratégies agricoles	2
2.1 Attitudes internationales vis-à-vis de l'agriculture et du développement	2
2.2 Programmes et stratégies agricoles panafricains	4
2.3 Stratégies agricoles nationales	6
3. Dépenses consacrées à l'Agriculture en Afrique	7
3.1 Évaluation des besoins	7
3.2 Total des investissements	8
3.3 Investissements privés	9
3.4 Dépenses publiques	11
3.5 Financement international	13
3.6 Rentabilité des dépenses publiques	15
4. Principaux défis liés à la politique	17
4.1 Production et productivité	18
4.2 Marchés, subventions et échanges commerciaux	21
4.3 Eau et énergie	25
4.4 Terres et acquisitions	28
4.5 Changement climatique, irrégularité des approvisionnements et préparation aux catastrophes	29
5. Politique fondée sur les données probantes	31
6. Conclusion	33
Références	36



Liste des tableaux et des figures

Tableau 1 : Chronologie des événements de la politique agricole africaine, de 2002 à 2011	4
Tableau 2 : Formation brute de capital en agriculture – Afrique et autres régions	8
Tableau 3 : Stock de capital agricole par travailleur agricole	9
Tableau 4 : Fonds d'investissements privés	10
Tableau 5 : Part de l'agriculture dans l'aide publique au développement	13
Tableau 6 : Contraintes pesant sur l'agro-industrie dans cinq chaînes de valeur	23
Figure 1 : Taux de croissance de la valeur ajoutée agricole	4
Figure 2 : Dépenses publiques agricoles exprimées en pourcentage du total des dépenses publiques	5
Figure 3 : Source des investissements dans l'agriculture des pays en développement	10
Figure 4 : Dépenses agricoles exprimées en pourcentage du total des dépenses publiques pour les principales régions du monde	12
Figure 5 : Dépenses publiques consacrées à l'agriculture, en pourcentage du total des dépenses publiques	12
Figure 6 : Sources de financement des plans d'investissement du PDDAA	14
Figure 7 : Production agricole, produits alimentaires et non alimentaires	18
Figure 8 : Variation de la valeur de production par hectare et par travailleur agricole	18
Figure 9 : Sources d'augmentation du rendement dans les grandes régions du monde, de 1961 à 2009	19
Figure 10 : Productivité du travail agricole pour les pays africains les plus vastes ou dont la croissance est la plus rapide	19
Figure 11 : Cours mondiaux des denrées alimentaires	22
Figure 12 : Indices des prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires	26
Figure 13 : Acquisitions importantes de terres parrainées par l'État en Afrique	29



Acronymes et abréviations

AC	Agriculture de conservation (aussi appelée : écoagriculture, écologie agricole ou agro-écologie)
ACA	Analyse coûts-avantages
AgSS	Stratégie du secteur agricole
AIPS	Analyse de l'impact sur la pauvreté et le social
APD	Aide publique au développement
ASS	Afrique subsaharienne
BAfD	Banque africaine de développement
CAA	Capital agricole africain
CABRI	Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire
CCNUCC	Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
DFID	Ministère britannique du Développement International
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté (aussi appelé CSLP : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté)
FAA	Fonds africain pour l'Agriculture (ou Fonds africain d'agriculture)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IAASTD	Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement
IDE	Investissements directs étrangers
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IIGE	Institut international de gestion de l'eau (ou des ressources en eau)
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
PAM	Programme alimentaire mondial
PANA	Programme d'action national aux fins de l'adaptation
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PI	Plan d'investissement
PMASA	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire de l'ONU
PME	Petites et moyennes entreprises
RCA	rapport coûts-avantages



RCAA	Cadre de réponse à la crise alimentaire en Afrique
RDM	Rapport sur le développement dans le monde
RISDP	Plan indicatif stratégique de développement régional
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SIR	Stratégie d'intégration régionale
SWAp	Approche sectorielle
TRI	Taux de rentabilité interne
UA	Union africaine



Remerciements

Le présent document a été produit par Mokoro Limited. Le chef d'équipe était Kit Nicholson. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter CABRI à l'adresse courriel suivante : info@cabri-sbo.org.



1. Introduction

Ce document fait partie des documents préparés pour guider un dialogue africain sur la réforme budgétaire dans le secteur de l'agriculture. Ce dialogue a pour objectif le partage d'expériences afin de permettre aux pays d'adopter les politiques et procédures les mieux adaptées à leur contexte.

Le présent document a pour but d'identifier les principaux défis auxquels fait face le secteur de l'agriculture à travers l'Afrique. Il vise à fournir des données factuelles sur la façon dont ces défis politiques ont été évalués par les analyses et les études de cas existantes. Il ne cherche pas à proposer des politiques optimales. Il conclut plutôt en proposant différentes pratiques que les gouvernements africains peuvent adopter pour faire en sorte que l'élaboration des politiques soit efficace et ait un impact sur les dépenses publiques.

Ce document met l'accent sur ce que l'on considère habituellement comme les principaux sous-secteurs de l'administration publique dans le secteur de l'agriculture, qui sont :

- la recherche et la vulgarisation, autant pour les cultures que pour l'élevage, notamment le recours à des pratiques améliorées ;
- la réglementation du marché ;
- la facilitation de la croissance des services financiers en zones rurales ;
- l'intervention sur les marchés, notamment en cas de déficiences du marché ;
- la réforme et la réglementation agraires ;
- les infrastructures qui ne seraient pas entreprises par le secteur privé, notamment les programmes d'irrigation des petits producteurs et les routes en zones rurales.

Certains des sous-secteurs susmentionnés ne relèvent pas toujours des ministères de l'Agriculture. Le document ne traite pas de la sylviculture et de la pêche.

Le document met l'accent sur les défis politiques auxquels sont confrontés les gouvernements. Toutefois, afin d'y parvenir de manière efficace, il examine aussi le rôle possible du secteur privé et l'incidence des budgets et des politiques du gouvernement sur le secteur privé.

Le document commence par présenter des exposés sur les politiques existantes concernant le secteur de l'agriculture en Afrique, à l'échelle internationale, panafricaine ou nationale. Il passe ensuite en revue les données probantes sur les besoins de financement et sur les différentes sources de financement disponibles pour mettre en œuvre les politiques. La partie centrale du document présente des données démontrant les principaux défis auxquels fait face chacun des principaux sous-secteurs agricoles. Le document se termine par un résumé de ces défis et une brève référence à des techniques que les gouvernements peuvent adopter pour faire en sorte que les stratégies et les politiques soient prises en considération.

Ces techniques sont reprises dans l'autre compte-rendu principal en cours de préparation pour le dialogue.



2. Stratégies agricoles

Les défis politiques auxquels fait face l'Afrique figurent dans les stratégies internationales, panafricaines et nationales, qui influencent la répartition des ressources. Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), a attiré l'attention sur la nécessité d'améliorer les dépenses publiques consacrées à l'agriculture. Le Plan indicatif stratégique de développement régional (RISDP), dans les pays de la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), a également souligné l'importance des dépenses agricoles. Divers donateurs ont signalé l'importance de l'investissement et des services agricoles, surtout au cours des dernières années. La plupart des plans nationaux de développement ou des déclarations de stratégies, tels que les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), comptent l'agriculture comme l'une des principales priorités dans les domaines thématiques de la gestion des ressources naturelles et/ou de développement économique.

2.1 Attitudes internationales vis-à-vis de l'agriculture et du développement

Des progrès considérables ont été enregistrés concernant la réduction de la malnutrition dans le monde (FAO, PAM & FIDA, 2012). Jusqu'en 2008, il semblait que le monde était en passe d'atteindre l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) dont la cible est de réduire de moitié la proportion de la population souffrant de sous-alimentation d'ici 2015. Cependant, les progrès ont été bloqués par les crises alimentaires et financières mondiales de 2008, et il n'est pas encore certain que l'objectif soit atteint. Selon l'Organisation pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO), la réalisation de l'OMD dépend de trois éléments : a) veiller à ce que la croissance profite aux pauvres ; b) s'assurer que les pauvres utilisent des revenus pour la nutrition et la santé ; et, c) accroître le financement public en faveur des biens publics qui profitent aux pauvres. La FAO soutient que la croissance agricole est particulièrement favorable aux pauvres, mais qu'il faut également disposer d'une protection sociale pour soutenir ceux qui sont exclus de la croissance.

La plupart des modèles de développement économique supposent que le développement s'accompagne d'une diversification qui n'est pas tributaire de l'agriculture. De plus, jusque au début de XXI^e siècle, la plupart des analyses ont supposé que les progrès technologiques permettraient au monde de se nourrir au moins pendant plusieurs générations et probablement jusqu'à la baisse de l'accroissement démographique et la réalisation d'un certain équilibre. Par conséquent, l'approvisionnement alimentaire n'était pas considéré comme étant affectée par les arguments de limites à la croissance qui ont toujours été présents dans le débat sur la politique énergétique.

Durant les années 1980 et 1990, la communauté internationale de développement n'a donc apporté qu'un soutien limité au développement agricole. La Banque mondiale s'était pratiquement retirée du secteur de l'agriculture, ainsi que les principaux donateurs bilatéraux, comme le Ministère britannique du Développement International (DFID). Les banques régionales de développement et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont continué à soutenir le développement agricole, mais ce soutien était présenté en tant que développement rural et était bien souvent associé au soutien non agricole. Le groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) a continué à fournir un soutien de recherche dédié à l'agriculture, mais a eu des difficultés à maintenir le profil élevé qu'il avait accompli durant les années de la révolution verte.



Cette sagesse traditionnelle a commencé à être mise en doute au tournant du siècle, avec des préoccupations particulières quant aux pénuries d'eau (Rosegrant, Cai & Cline, 2002). En même temps, de nouvelles vues de l'histoire économique sont apparues. Par exemple, Lipton (2005) fait valoir que, en dehors de quelques villes-États, presque tous les exemples de réduction de la pauvreté généralisée ont commencé par des améliorations de la productivité de petites exploitations familiales. Les préoccupations grandissantes au sujet du changement climatique (GIEC, 2007) et la nécessité de trouver des énergies à faible émission de carbone ont attiré l'attention sur la durabilité de l'approvisionnement alimentaire (IAASTD, 2009). Ces inquiétudes sont particulièrement conséquentes pour l'Afrique (Parry, Rosenzweig et coll., 1999 ; Cline, 2007). Les crises mondiales des prix alimentaires de 2008 ont attiré une attention toute particulière sur la question, ce qui a suscité des inquiétudes à propos d'une « tempête parfaite » d'événements mondiaux concernant l'interdépendance entre nourriture, énergie, eau et climat (GOS, 2011 ; FEM, 2011 ; Beddington, sans date.).

Tout au long des cinquante dernières années, un autre courant de pensée sur le développement qui s'est répandu estime que la croissance ne conduit pas forcément à la réduction de la pauvreté. En témoigne le rôle central que les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) ont joué dans la planification nationale et le financement du développement. Cette préoccupation est de nouveau au premier plan du débat international sur le rôle de l'agriculture en Afrique. Pour la première fois en trente ans, beaucoup de pays africains ont connu une croissance économique forte durant la dernière décennie. Cependant, malgré cette croissance, le nombre de pauvres a augmenté, et certains pays dont la croissance est la plus rapide (par exemple, le Mozambique depuis 2003 et la Tanzanie) confirment ce constat (Diao et coll., 2012). Bien que le secteur de l'agriculture ait augmenté, son taux de croissance n'a représenté qu'un tiers de celui obtenu par les secteurs non agricoles (Banque mondiale, 2008).

Les circonstances dans lesquelles la croissance peut être favorable aux pauvres et inclusive ont été largement débattues. Au cours des dix dernières années, le rôle potentiel de l'agriculture comme source de croissance favorable aux pauvres a été réévalué. Bon nombre d'agences impliquées dans l'agriculture ont soutenu que la croissance agricole est l'un des moyens les plus efficaces de réduire la pauvreté dans la plupart des pays en développement. (FAO, 2012a ; Diao et coll., 2012). Cet argument a été également avancé par la Banque mondiale dans son rapport 2008 sur le développement dans le monde (RDM), qui mettait l'accent sur l'agriculture (consulter Banque mondiale, 2008). Ce raisonnement a été répété dans l'un des documents d'informations du RDM 2013 sur l'emploi, qui a souligné l'importance de la croissance des activités à forte intensité de main-d'œuvre comme l'agriculture (consulter Martins, 2013).

L'argument « en faveur de l'agriculture » comprend deux courants, l'un qui maintient que le soutien aux petites exploitations agricoles fournit le moyen le plus efficace de réduire la pauvreté, tandis que l'autre affirme que le soutien à l'agriculture plus commerciale est la meilleure façon de procéder. La contribution relative à la croissance des cultures vivrières des petits exploitants et des cultures destinées à l'exportation a été examinée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), qui a conclu que, tandis que les cultures d'exportation peuvent entraîner une croissance rapide, les plus grands effets multiplicateurs des cultures vivrières des petits exploitants sur le reste de l'économie et leur plus grand impact sur la pauvreté, signifient que la croissance des cultures d'exportation doit être beaucoup plus élevée que celles des cultures vivrières des petits exploitants agricoles pour générer le même impact sur la réduction de la pauvreté (Diao et coll., 2012).

**Tableau 1 : Chronologie des événements de la politique agricole africaine, de 2002 à 2011**

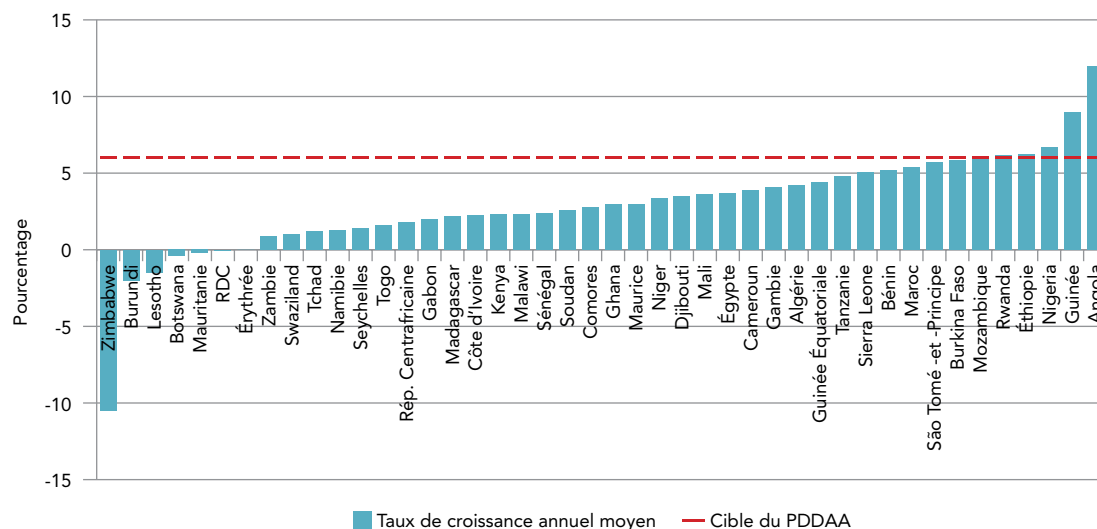
2011	Une autre hausse des prix alimentaires mondiaux, retournant aux niveaux élevés de 2008
2009 à 2011	La Plupart des pays africains préparent des stratégies relatives au PDDAA et des plans d'investissement
2008	Hausses importantes des prix alimentaires et énergétiques mondiaux
2008	Rapport 2008 sur le développement dans le monde de la Banque mondiale, <i>L'agriculture au service du développement</i>
2007	Quatrième <i>Rapport de synthèse</i> du GIEC
2007	<i>L'eau pour l'alimentation, l'eau pour la vie</i> de l'IIGE
2003	Établissement du PDDAA
2002	<i>Eau et alimentation dans le monde</i> de l'IFPRI

2.2 Programmes et stratégies agricoles panafricains

Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

Jusqu'au tournant du XX^e siècle, les gouvernements africains avaient minimisé l'importance de l'agriculture dans leur planification stratégique. Cette situation a désormais changé avec l'adoption du PDDAA et une série de nouveaux programmes et sommets panafricains ont réaffirmé le rôle clé que l'agriculture doit jouer dans le développement national et la réduction de la pauvreté.

Le programme a été lancé en 2003 et représente l'un des six thèmes identifiés dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'UA. Il s'avère être une déclaration panafricaine conséquente sur l'engagement envers l'agriculture et a contribué à donner une nouvelle priorité à l'agriculture dans toute l'Afrique. Le PDDAA se fonde sur quatre piliers : gestion (durable) des terres et des eaux ; accès aux marchés ; approvisionnement alimentaire et réduction de la faim ; et, recherche agricole. Le PDDAA vise à accroître la productivité agricole de 6 % par an. Jusqu'ici, cet objectif n'a été atteint que par six pays africains, bien qu'environ la moitié des grands pays agricoles en Afrique aient atteint une croissance de plus de 3 %, comme le montre la Figure 1.

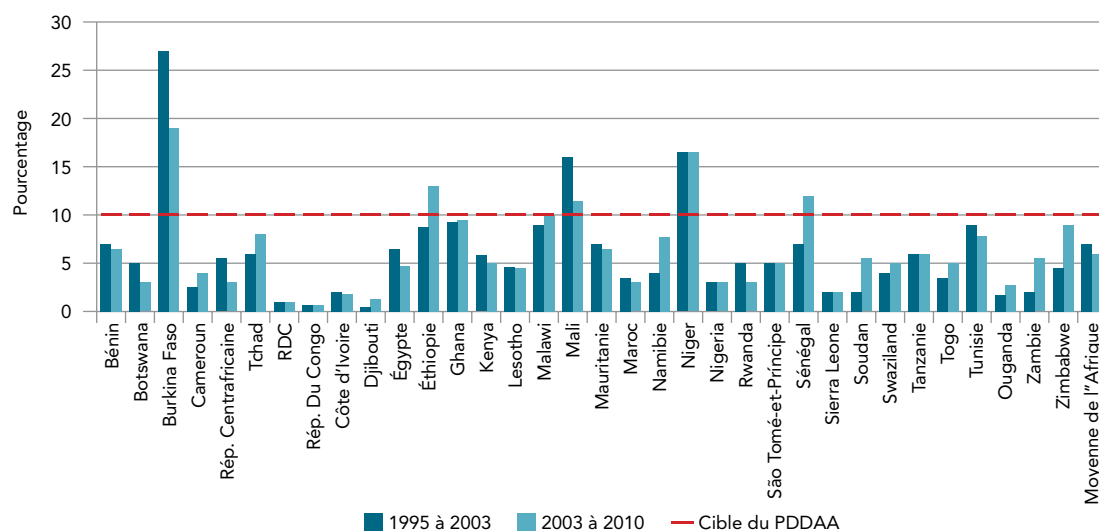
Figure 1 : Taux de croissance de la valeur ajoutée agricole

Source : (Benin et coll., 2011).



Contrairement aux autres thèmes du NEPAD, le PDDAA inclut une cible pour les dépenses publiques, qui consiste à accroître les dépenses publiques consacrées à l'agriculture pour les porter à 10 % des budgets nationaux. La Figure montre que seuls six pays africains ont réalisé cet objectif entre 2003 et 2010 : le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Malawi, le Mali, le Niger et le Sénégal. La figure montre que les seuls pays à accroître sensiblement la part des dépenses publiques destinée à l'agriculture entre 1995 et 2003 et entre 2003 et 2010 étaient : le Tchad, l'Éthiopie, la Namibie, le Sénégal, le Soudan, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

Figure 2 : Dépenses publiques agricoles exprimées en pourcentage du total des dépenses publiques



Source : (Benin et coll., 2011).

Un fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PDDAA a été créé en 2008 et dispose maintenant de 50 millions d'US\$ de fonds engagés. Le Fonds comporte deux volets qui sont mis en œuvre par des institutions bénéficiaires panafricaines et régionales, avec la supervision de la Banque mondiale, dont un qui est consacré à l'assistance technique en faveur du PDDAA. L'examen à mi-parcours a conclu que d'importants progrès avaient été accomplis en matière du renforcement des capacités, mais que plus d'efforts devaient encore y être consacrés. Il en va de même avec les plans d'investissements du PDDAA, la réforme des politiques et de nouvelles initiatives (Banque mondiale, 2012).

Le Plan indicatif stratégique de développement régional (RISDP)

Le PDDAA est complété par le RISDP de la SADC, qui a été approuvé en 2003 et s'applique sur une période de 15 ans de 2005 à 2020. Le RISDP comprend des plans détaillés et des étapes critiques pour les cinq premières années et identifie les 11 domaines prioritaires, qui couvrent tous les principaux thèmes du développement au sein de la SADC (SADC, 2003). Une évaluation sur documents pour les cinq premières années structure ces priorités en quatre principaux domaines prioritaires : le commerce, l'industrie, les finances et les investissements ; l'infrastructure et les services ; l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles ; et, le développement social et humain et les programmes spéciaux (SADC, 2011). En ce qui concerne l'agriculture, les réalisations prévues incluaient : la mise en place d'un système d'information ; des programmes de soutien au bétail ; des programmes de recherche agricole ; la promotion des intrants ; la surveillance et le contrôle des parasites et des maladies ; les protocoles et les programmes pour la pêche, la faune et la flore sauvages et la sylviculture ; un dispositif de réforme agraire ; et le développement de l'irrigation. L'évaluation documentaire



a conclu que des progrès avaient été constatés dans tous les domaines, en particulier dans la mise en place des systèmes, des stratégies, des protocoles et des institutions. Si quelques réussites sur le terrain ont été réalisées (par exemple, dans les domaines de l'élevage et de la recherche), la mise en œuvre des activités de terrain a été limitée par un manque de financement.

Cadre de réponse à la crise alimentaire en Afrique (RCAA) et Stratégie du secteur agricole (SSAg)

En réponse aux préoccupations croissantes inhérentes aux prix des denrées alimentaires, la Banque africaine de développement (BAfD) a convenu d'un cadre RCAA. En outre, une évaluation conjointe d'engagement envers l'agriculture africaine a été entreprise par la BAfD et le FIDA en 2009, qui a recommandé de continuer à participer à l'agriculture, mais en adoptant une approche plus sélective et plus innovante. Forte de cette expérience, la BAfD a produit la SSAg en 2010, conçue pour guider ses activités de 2010 à 2014 (BAfD, 2010). La SSAg est élaborée par le PDDAA et la Stratégie d'intégration régionale (SIR). La SSAg repose sur deux piliers : les infrastructures agricoles (y compris les routes rurales, les marchés et le stockage, l'industrie agroalimentaire et la gestion de l'eau agricole, plus le soutien aux infrastructures relatives à l'élevage, à la pêche et à l'énergie rurale) ; et, la gestion des ressources naturelles renouvelables, qui englobe les terres, les eaux et la sylviculture. En outre, la SSAg soutiendra les programmes de recherche et de renforcement des capacités. La SSAg implique un engagement de 5,3 milliards d'US\$ pour la période comprise entre 2010 et 2014, par rapport à un besoin de financement annuel estimé pour l'agriculture africaine subsaharienne entre 5,7 et 13,7 milliards d'US\$, pour réaliser l'OMD1 et réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 (Rosegrant & Fan, 2008).

Politiques agricoles régionales

La politique agricole commune de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), connue sous le nom d'ECOWAP, tend à fournir un processus de l'alignement des politiques agricoles comparable au PDDAA. Dans la pratique, jusqu'ici, il a surtout servi de synthèse des politiques nationales (Zimmermann et coll., 2009).

2.3 Stratégies agricoles nationales

Les documents de stratégie agricole nationale devraient jouer un rôle important dans l'orientation des budgets et dans l'alignement de la dernière expérience du secteur sur les orientations nationales les plus récentes. Les pays africains ont mis au point un large éventail de stratégies agricoles, y compris celles qui suivent : le MTADP (1998) et la FASDEP I & II (2002) du Ghana ; la SRA (2004) du Kenya ; la NAP (1995) de la Namibie ; le SPDA (de 2004 à 2015) de la Zambie ; la NAP (2011) de l'Ouganda ; le PSTA I & II (de 2005 à 2008, et 2009) du Rwanda ; le MTSP (2010) de la Tanzanie ; et, le WPA (1995), le DDAP (1998) et l'ASP (2001) de l'Afrique du Sud.¹ Un examen des politiques concernant les sous-secteurs agricoles en Afrique de l'Est ont montré que le pays disposait également d'une prolifération de politiques, de stratégies et de lois sous-sectorielles, dont 21 au Kenya, 10 au Rwanda, 15 en Tanzanie et 20 en Ouganda (EAFF, 2011).

1 MTADP = Plan de développement agricole à moyen terme; FASDEP = Politique de développement du secteur alimentaire et agricole SRA = Stratégie de relance de l'agriculture ; NAP = Politique agricole nationale ; PSTA = Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture ; MTSP = Plan stratégique à moyen terme ; WPA = Livre blanc sur l'Agriculture ; DDAP = Document de discussion sur la politique agricole ; et, ASP = Plan stratégique agricole.



Le PDDAA a pris en considération l'engagement pris par les États membres de produire des pactes nationaux du PDDAA, complétés par des plans d'investissement (PI), expliquant la façon dont les engagements du PDDAA seraient honorés. En février 2013, 30 pays avaient déjà signé des pactes de PDDAA et la quasi-totalité d'entre eux incluaient un PI qui avait été soumis à un examen technique pour s'assurer qu'il soit crédible, réalisable et conforme aux principes du PDDAA. Ces examens ont parfois encouragé les budgets du PI à être plus réalistes. Douze (12) autres pays ont lancé le processus du PDDAA et s'emploient à élaborer un pacte du PDDAA, tandis que six autres pays doivent s'efforcer de lancer leur processus de PDDAA. Certains éléments probants ont indiqué que le processus du pacte du PDDAA a contribué à relancer la politique agricole (Kimenyi, Routman & Westbury, 2012).²

Au Nigeria, la politique agricole s'est détournée des subventions directes aux intrants pour s'orienter vers l'affectation de coupons, et une plus grande attention est accordée au stockage et au marketing (commercialisation). Au Kenya, les déclarations de stratégie sectorielle ont été déterminantes pour accroître la part de l'agriculture dans les dépenses publiques, ce qui a permis au Kenya de mettre en œuvre le PDDAA (Gitau et coll., 2009). Les déclarations de stratégie agricole ont également contribué à faire en sorte que les programmes, les politiques et les réglementations soutenus par les dépenses agricoles suivent une approche davantage axée sur les parties prenantes, conformément à la déclaration nationale de Vision 2030. Cette orientation est particulièrement importante pour les domaines politiquement sensibles de la politique, notamment la politique foncière. Cependant, Gitau et coll., soulignent également, quoique la consultation des parties prenantes constitue un élément important du processus de l'élaboration de la politique, elle reste chronophage et rend la réalisation d'un impact direct plus difficile pour les nouvelles politiques.

3. Dépenses consacrées à l'Agriculture en Afrique

Au total, lorsqu'elle est exprimée en pourcentage du PIB, et en tenant compte tant de l'investissement public que de l'investissement privé, l'agriculture en ASS n'a pas significativement reçu moins d'investissements que les autres secteurs. Bien que les chiffres ne soient pas facilement disponibles, il est probable que près de 80 % des investissements dans le secteur agricole ont été des investissements du secteur privé, principalement faits par les agriculteurs, avec de petits montants fournis par des Fonds d'investissements privés et des investissements directs étrangers. Les investissements publics dans le secteur agricole ne représentent probablement qu'environ 20 % du total des investissements, et représentent environ 50 % du total des dépenses publiques consacrées à l'agriculture, y compris les dépenses ordinaires. Le total des dépenses publiques consacrées à l'agriculture a chuté de plus de 8 % de toutes les dépenses publiques dans les années 1980 à environ 3 % depuis 2004. Certains signes cependant montrent que cette situation commence à changer, en réponse à la crise alimentaire mondiale de 2008 et en réponse aux préoccupations concernant le changement climatique.

3.1 Évaluation des besoins

Diverses techniques ont été utilisées pour estimer le montant requis des dépenses publiques afin de parvenir à une croissance agricole, y compris l'analyse des coûts unitaires et l'analyse économétrique (Diao, 2012 ; Rosegrant & Fan, 2008). Ces études ont des difficultés à traiter

² Les pactes et les PI du PDDAA sont un préalable pour recevoir un soutien du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMASA), qui est géré par la Banque mondiale et s'est engagé à verser 1,25 milliard d'US\$. Toutefois le PMASA n'est actif que dans 18 pays, dont 11 pays africains, aussi de nombreux pays ont élaboré des pactes du PDDAA sans avoir accès aux fonds du PMASA.



de certains processus économiques fondamentaux, y compris de la relation entre les investissements publics et les investissements privés (en particulier le risque que les investissements publics supplanteront ou évinceront les dépenses privées), le risque que d'importants apports d'aide étrangère pourront modifier les taux de change et le fait que les investissements non agricoles (par exemple, dans le capital humain, les infrastructures et les institutions), pourront aussi contribuer à la croissance agricole et donc réduire le besoin d'investissements dans l'agriculture. L'étude de l'IFPRI tente de répondre à certaines de ces préoccupations, mais ne doit être considérée qu'à titre indicatif, compte tenu de la limitation des données et du fait que, même lorsque des données existent, il ne serait pas exact de supposer qu'une forte augmentation des investissements publics réaliserait forcément les mêmes rendements que ceux obtenus par les investissements récents (Diao et coll., 2012). L'analyse de l'IFPRI suggère que, pour atteindre une croissance de 6 % dans le secteur de l'agriculture, le niveau des dépenses publiques qui lui sont consacrées devrait augmenter de 25 à 30 % en Ouganda. Au Kenya, il faudrait un accroissement des niveaux actuels d'environ 5 % des dépenses publiques à un niveau bien supérieur à la cible de 10% de la Déclaration de Maputo, pour atteindre une croissance agricole de 6 %, à moins qu'il n'y ait une augmentation substantielle de la productivité. Bien que la cible du PDDAA d'allouer 10 % des dépenses publiques à l'agriculture puisse être une déclaration politique utile, l'analyse montre que le niveau des dépenses nécessaires pour atteindre l'objectif de croissance de 6 % variera considérablement d'un pays à l'autre.

3.2 Total des investissements

Le Tableau 2 montre que le total de la formation brute de capital fixe (FBCF) dans le secteur agricole en Afrique était de 35 milliards d'US\$ en 2007, dont 23 milliards d'US\$ étaient en Afrique subsaharienne. Le PIB agricole en Afrique subsaharienne était de 141 milliards d'US\$ en 2007 et a augmenté à un taux annuel d'environ 3 %, ce qui équivaut à environ 4 milliards d'US\$. Par conséquent, le rapport brut capital-production pour la production agricole en Afrique subsaharienne est de 5,75, ce qui est relativement élevé. L'agriculture représentait environ 15 % du PIB en Afrique subsaharienne en 2007 et environ 14 % de l'investissement, ce qui suggère que l'investissement s'harmonisait à peu près avec le PIB.

Tableau 2 : Formation brute de capital en agriculture – Afrique et autres régions

	Valeur (en milliards d'US\$)						Part du total de la formation brute de capital (en %)					
	1980	1990	1995	2000	2005	2007	1980	1990	1995	2000	2005	2007
Monde	215,6	272,9	279,9	255,8	386,4	525,4	7,5	5,5	4,4	3,7	4	4,4
Développé	77,7	112,9	112,2	97,2	122,0	145,7	3,9	2,9	2,3	1,9	1,8	1,9
Amérique latine	16,6	21,6	23,4	21,5	28,1	44,8	8,5	9,6	6,9	5,5	5,8	6,2
Asie	67,3	77,2	117,4	114,7	197,0	274,4	21,2	15,3	13	11	9,8	9,7
Europe SE/CEI	33,6	44,8	12,4	7,7	10,3	25,3	11,4	19	10,5	10,6	7,4	6,2
Afrique	20,1	15,9	14,0	14,3	22,3	34,6	18,5	17,3	14,2	14,1	12,9	13,9
Afrique du Nord	4,8	6,1	5,4	5,8	7,5	11,8	12,1	15,1	11,7	11,8	10,3	11,6
Afrique de l'Ouest	10,1	3,3	2,7	2,7	5,7	10,2	30,2	31,8	31,5	27,6	30,6	31,5
Afrique centrale	1,3	1,5	1,2	1,1	1,9	2,6	22	24,6	25,7	20,5	16,4	15,7
Afrique de l'Est	1,8	2,8	2,5	3,0	4,7	6,6	37,3	40,7	36,2	34,4	33,1	32
Afrique australe	2,2	2,2	2,2	1,7	2,5	3,5	8,7	7,8	6,9	5,9	4,6	4,5

Remarques : Inclut l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche. Des données complètes sur la formation brute de capital (FBC) pour l'agriculture ne sont disponibles que pour dix pays africains. Pour les autres pays, on suppose que la composition sectorielle du total de la FBC est la même que celle du PIB.

Source : CNUCED (2009) dans Rakotoarisoa, lafrate & Paschali (2011).



Le Tableau 3 indique le niveau du stock de capital par travailleur agricole, qui comprend les machines (qui représentent 40 % dans les pays à revenu élevé et un pourcentage presque nul dans les pays à faible revenu) ; l'aménagement foncier (qui se situe entre 30 % et 40 % pour la plupart des pays), le cheptel (qui varie de 20 % dans les pays à revenu élevé et les pays en transition à 60 % dans les pays à faible revenu) et les cultures de plantation (qui sont inférieures à 15 % dans tous les pays). La figure montre que les investissements en Afrique subsaharienne sont très faibles selon les normes des pays à revenu intermédiaire, mais qu'ils sont similaires à ceux des pays en développement d'Asie.

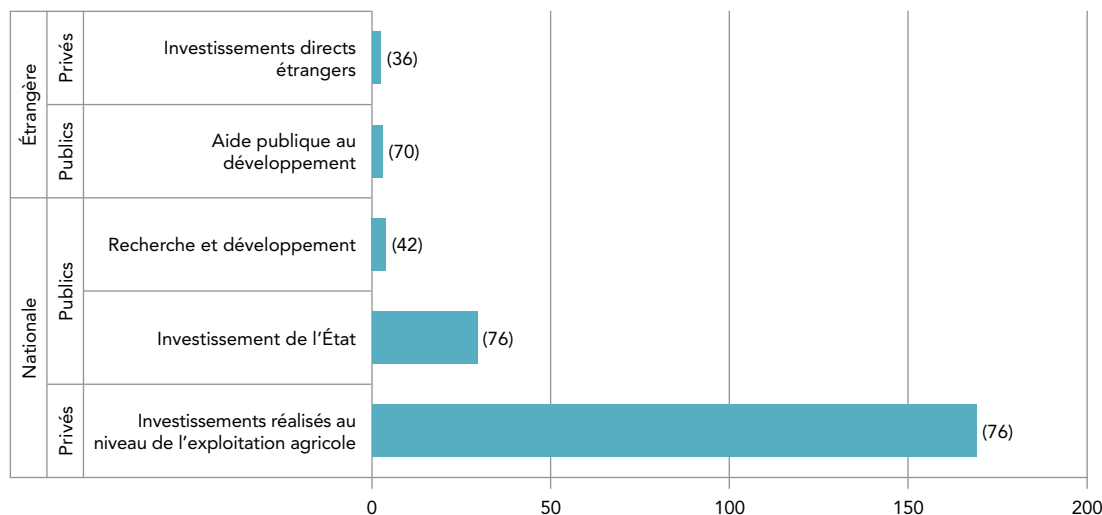
Tableau 3 : Stock de capital agricole par travailleur agricole

Groupe/Région de revenu	Stock de capital agricole moyen par travailleur agricole, de 2005 à 2007	Variation annuelle moyenne (1980 à 2007)		
		Stock de capital agricole	Nombre d'ouvriers agricoles	Stock de capital agricole par ouvrier
	(en US\$ constant de 2005)	(Pourcentage)		
Pays à revenu élevé	89 800	0,2	-2,9	3,0
Pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire	2 600	0,9	1,2	-0,3
Asie de l'Est et Pacifique	1 300	1,8	1,1	0,7
Asie de l'Est et Pacifique à l'exclusion de la Chine	2 000	2,1	1,4	0,7
Europe et Asie centrale	19 000	-1,0	-1,7	0,7
Amérique Latine et les Caraïbes	16 500	0,7	0,0	0,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	10 000	1,8	0,9	0,9
Asie du Sud	1 700	1,4	1,4	0,0
Asie du Sud, à l'exclusion de l'Inde	3 000	1,4	1,6	-0,1
Afrique subsaharienne	2 200	1,5	2,1	-0,6
Monde	4 000	0,6	1,1	-0,5

Source : (FAO, 2012a).

3.3 Investissements privés

Il n'existe aucune estimation distincte de la composition des investissements agricoles en ASS. Toutefois, la Figure 3 montre la composition des investissements pour tous les pays en développement et suggère que le secteur privé représentait environ 78 % des investissements agricole dans les pays en développement pour la période comprise entre 2005 et 2007, ce qui représentait environ 18 milliards d'US\$. Seul 1 % du total des investissements agricoles a été financé par des investissements directs étrangers (IDE). L'investissement dans les acquisitions de terres à grande échelle n'est pas encore clair, mais les investisseurs sont susceptibles d'investir au moins 1 000 \$ par hectare sur une période de 5 à 10 ans, ce qui signifie que le total des investissements liés à l'acquisition de terres à grande échelle pourrait atteindre 5 milliards d'US\$ par an.

**Figure 3** : Source des investissements dans l'agriculture des pays en développement

Remarques : Le nombre de pays couverts est indiqué entre parenthèses à côté du type pertinent de flux. Tous les flux sont signalés en dollars constants des États-Unis de 2005 à l'exception des entrées d'IDE, qui sont déclarées en dollars des États-Unis courants. Les données sont la moyenne des années 2005 à 2007, ou de l'/des année(s) la/les plus récente(s) disponible(s) avant cette période. Il se peut qu'un chevauchement se produise entre les données sur l'APD, d'une part, et les investissements de l'État (publics) dans l'agriculture et/ou dans les dépenses sur la R&D agricoles, d'autre part.

Source : Lowder, Carisma & Skoet (2012).

Fonds d'investissements privés

Un récent examen des investissements privés a considéré 31 fonds d'investissements, dont dix étaient en Afrique (FAO, 2010). Vingt-et-un des fonds avaient une base de capital comprise entre 8 et 100 millions d'US\$. Les fonds couverts en Afrique subsaharienne sont présentés dans le Tableau 4. Ils donnent à penser que les fonds d'investissements en ASS avaient une base de capital cible s'élevant à environ 7 % des investissements privés annuels dans l'agriculture.

Tableau 4 : Fonds d'investissements privés

Fonds	Source de financement	Date de commencement	Portée géographique	Activités	Capital base
<i>Actis Africa Agribusiness Fund</i>	CDC-DFID	2006	Panafricaine	Agro-industrie, sylviculture	93m US\$
<i>Africa Invest Malawi</i>	ARCH	2006	Malawi	Production, transformation	18m US\$
<i>Africa Seed Investment Fund</i>	AAC/AGRA	2009	Orientale, australe	Semences	12m US\$
Fonds africain pour l'Agriculture	RF/GCF/VNV	2005	Orientale	Production variée	8m US\$
<i>African Agribusiness Investment Fund</i>	Pvé/BAfD	2008	Panafricaine	Agro-industrie	100m US\$
<i>Aventura Rural Enterprise Fund</i>	EIB/CDC+	2008	Panafricaine	Agro-industrie	< 60m €
<i>Barak Structured Trade Finance</i>	Pvé	2009	Panafricaine		200m US\$
<i>Emergent Africa Land Fund</i>	Pvé	2008	Australe	Terres agricoles	500m US\$
<i>Sierra Investment Fund</i>	Pvé/Soros	2008	Sierra Leone	Tous secteurs	25m US\$
<i>Phatisa African Agriculture Fund</i>	Pvé/Barak	2008	Orientale, australe	Diversifiées	300m US\$
Total					1 300m US\$

Remarque : *Le site Web EALF donne une base de capital cible qui ne représente que 500 millions d'US\$ mais l'étude de la FAO suggère 2 milliards d'euros.
Source : FAO (2010).



Voici quelques exemples de ce type d'opérations :

- Le premier cycle de financement du Fonds africain pour l'agriculture (FAA) a mobilisé 151 millions d'US\$ d'investissements privés, sur les 300 millions d'US\$ de la cible. Une affectation initiale de 30 millions d'US\$ a été faite pour stimuler les recettes des petites et moyennes entreprises (PME), et un mécanisme d'assistance technique de 10 millions d'euros a été mis en place pour les plus petites entreprises et les programmes se rapportant aux petits exploitants agricoles/planteurs. Le fonds couvre la production et la distribution, avec au moins un quart du financement consacré à la production agricole. Le FAA est géré par *Phatisa Fund Managers* (*Gestionnaires du Fonds Phatisa*).
- Le Capital agricole africain (CAA) vise à stimuler les investissements du secteur privé dans l'agriculture africaine. Il a reçu des fonds de la Fondation Rockefeller, de la Fondation de bienfaisance Gatsby et du fonds flamand Volksvermogen NV et met l'accent sur les petites et moyennes entreprises liées à l'agriculture en Afrique de l'Est. Il est géré par *Pearl Capital Partners*. Le CAA a pour but de favoriser 150 000 petits exploitants et d'augmenter en moyenne les revenus des ménages d'au moins 100 US\$ par an.
- AgDevCo offre un capital-risque social qui prépare des possibilités de financement ouvertes aux investissements, dans le but de tirer parti d'investissements privés beaucoup plus importants. Elle est actuellement active au Ghana, en Tanzanie, en Zambie et au Mozambique, gérant des « fonds catalytiques » totalisant près de 100 millions d'US\$.

Climat d'investissement

Selon l'étude de la FAO, les facteurs clés qui régissent le climat d'investissement sont les suivants :

- Une bonne gouvernance et des institutions du marché efficaces ;
- La stabilité macroéconomique et politique ;
- Des taux de change ouverts et des politiques de commerce transparentes et stables qui ne favorisent pas les produits importés ;
- Le respect des droits de propriété ;
- un régime fiscal positif ; et,
- des mesures appropriées pour gérer les risques environnementaux. (FAO, 2010)

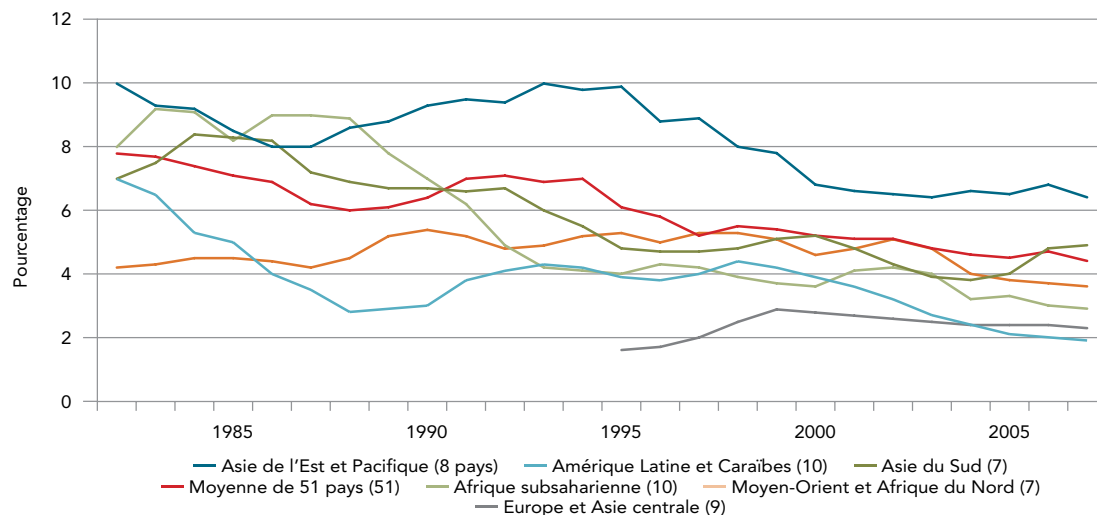
3.4 Dépenses publiques

Les dépenses publiques consacrées à l'agriculture comprennent aussi bien les investissements que les dépenses ordinaires. Lowder et coll., (2012) ont analysé les examens des dépenses publiques agricoles dans les pays en développement, qui semblaient indiquer que 42 % des dépenses agricoles étaient consacrées à l'investissement et 58 % aux dépenses courantes.

La Figure montre que les dépenses agricoles exprimées en pourcentage du total des dépenses publiques en Afrique subsaharienne ont chuté, passant de 8 % et 9 % au cours des années 1980 à moins de 5 % depuis 1993 et à environ 3 % depuis 2004. Bien que certains signes indiquent que cette tendance a été inversée depuis la crise alimentaire mondiale de 2008, il semble que la Déclaration de Maputo a eu peu d'effets immédiats.



Figure 4 : Dépenses agricoles exprimées en pourcentage du total des dépenses publiques pour les principales régions du monde

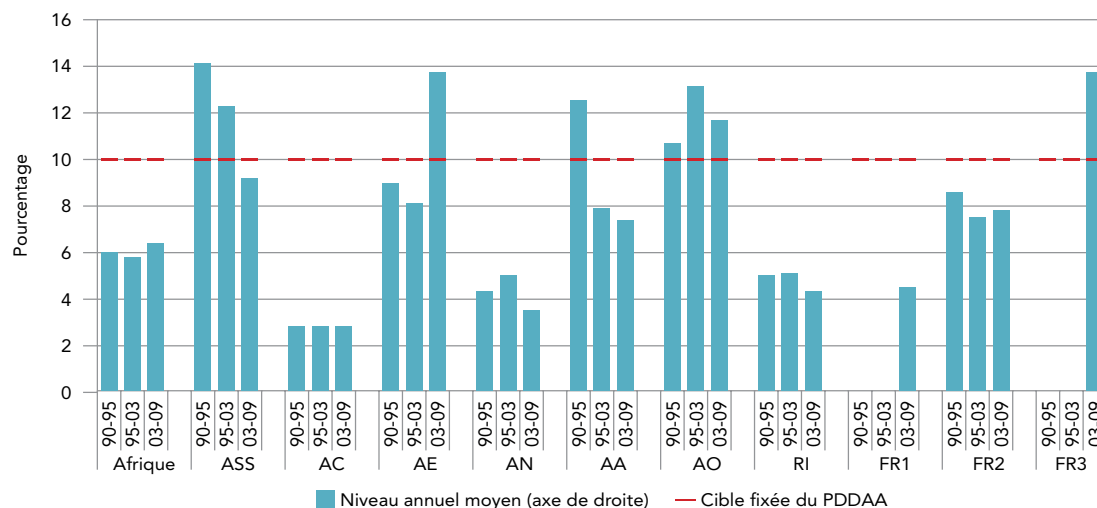


Remarque : Les calculs concernent 51 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. L'Éthiopie a été exclue du calcul de la moyenne régionale pour l'Afrique subsaharienne.

Source : FAO (2012a), en utilisant la base de données des statistiques sur les dépenses publiques consacrées au développement économique (SPEED) de l'IFPRI.

Le niveau des dépenses agricoles est présenté à la Figure , qui montre tant la variation annuelle moyenne que la part annuelle moyenne des dépenses totales. La figure montre que les dépenses agricoles en ASS ont été supérieures à l'objectif du PDDAA de 10 % pour la période comprise entre 1990 et 2003, mais sont tombées depuis à un peu moins de 10 %. Des écarts importants sont constatés entre les régions d'Afrique, avec l'Afrique centrale, consacrant moins de 3 % de ses dépenses à l'agriculture et l'Afrique de l'Est et de l'Ouest consacrant plus de 10 % de ses dépenses à l'agriculture. L'Afrique australe a quant à elle connu une forte baisse depuis 1990. Une des constatations les plus surprenantes est que les pays à faible revenu dotés d'environnements qui sont favorables à l'agriculture et de revenus miniers (c.-à-d. FR1) ne dépensent qu'environ 4 % du total des dépenses publiques pour l'agriculture, tandis que les pays sans milieux agricoles favorables ou ressources minérales (c.-à-d. FR3) dépensent environ 14 %.

Figure 5 : Dépenses publiques consacrées à l'agriculture, en pourcentage du total des dépenses publiques



Remarque : ASS = Afrique subsaharienne ; AC = Afrique centrale ; AE = Afrique de l'Est ; AN = Afrique du Nord ; AA = Afrique australe ; AO = Afrique de l'Ouest ; RI = à revenu intermédiaire ; FR 1/2/3 = à faible revenu agricole + ressources minérales/agricoles/sans les unes ni les autres.

Source : Benin et coll., (2010).



3.5 Financement international

L'agriculture représente une part progressivement croissante de l'aide internationale, comme le montre le Tableau 5. En ce qui concerne l'ASS, la part de l'agriculture dans l'ensemble de l'APD est passée de 6 % en 2003 à une moyenne de 7,2 % entre 2003 et 2010, soit une augmentation du taux annuel moyen de 4,6 %. Des augmentations ont été observées dans toutes les régions africaines, avec l'Afrique australe affichant une hausse plus rapide (à 5,4 %) et l'Afrique du Nord, connaissant une hausse plus lente. L'Afrique centrale, l'Afrique orientale et l'Afrique occidentale ont également affiché des augmentations entre 3,5 % et 4,9 %. Le taux de croissance a été supérieur à 3,4 % par an pour toutes les classifications économiques et toutes les communautés économiques régionales, à l'exception de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Tableau 5 : Part de l'agriculture dans l'aide publique au développement

Région/Sous-régions	Part de l'APD totale			Part de l'APD totale allouable au secteur		
		Niveau annuel moyen	Variation annuelle moyenne (en %)		Niveau annuel moyen	Variation annuelle moyenne (en %)
	2003	(2003–2010)		2003	(2003–2010)	
Afrique	2,98	3,73	10,48	5,81	6,75	4,23
ASS	2,98	3,77	11,11	6,03	7,17	4,58
<i>Situation géographique</i>						
Centrale	1,52	1,89	11,54	4,46	5,4	3,87
Orientale	3,6	4,33	8,42	6,28	7,55	3,47
Septentrionale	2,95	3,41	4,4	4,48	4,27	0,14
Australe	2,44	3,77	10,67	4,3	5,98	5,43
Occidentale	4,21	4,52	11,26	7,67	8,16	4,9
<i>Classification économique</i>						
Agriculture moins favorable	4,81	5,54	6,96	8,58	9,98	3,39
Agriculture plus favorable	3,88	5,1	7,47	6,42	8,28	4,04
Pays riches en ressources minérales	1,1	1,82	16,03	3,59	4,65	6,01
Pays à revenu intermédiaire	2,72	2,92	11,82	4,95	4,94	4,83
<i>Communauté économique régionale</i>						
CEN-SAD	3,75	3,94	8,46	6,54	6,87	3,89
COMESA	2,54	3,56	12,15	5,39	6,82	4,31
CAE	3,45	4,68	7,81	5,27	7,09	4,23
CEEAC	1,45	2,22	17,87	4,2	5,63	8,1
CEDEAO	4,21	4,52	11,26	7,67	8,16	4,9
IGAD	3,31	3,91	8,55	5,91	7,04	3,59
SADC	2,22	3,5	12,03	5	6,44	3,98
UMA	3,58	3,52	1,37	5,28	4,23	-2,75

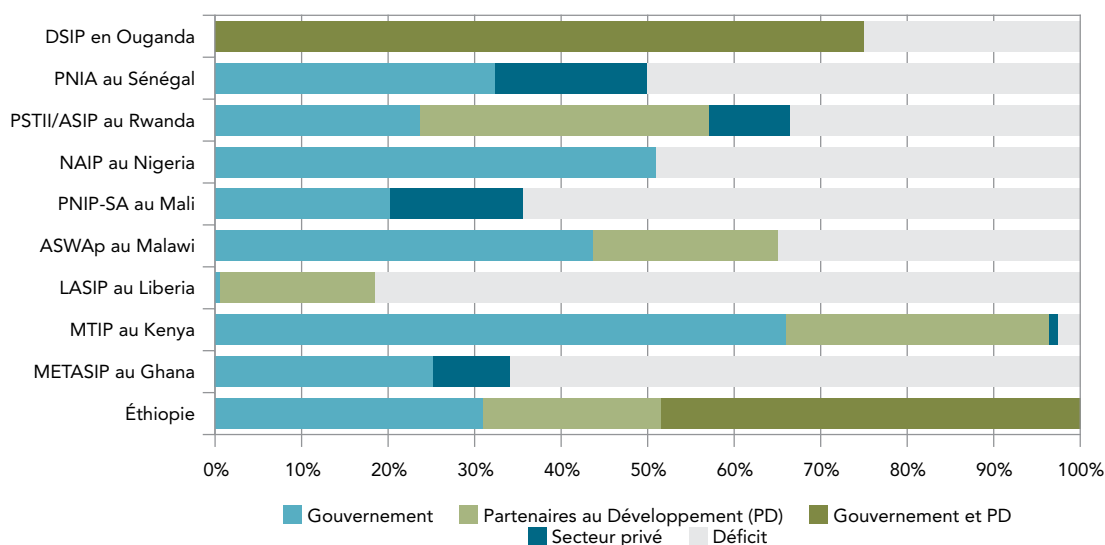
Source : Benin et coll., (2011).

La plupart des pactes et des PI du PDDAA indiquent les sources de fonds pour les investissements et la dépendance vis-à-vis des partenaires internationaux. Cela est résumé à la Figure 6. Seuls cinq pays font des estimations du financement probable des donateurs, et



ceux-ci varient de 18 % (au Liberia) à 33,5 % au Rwanda. Pour certains pays, aucune distinction n'est faite entre le financement de l'État et le financement des donateurs ; dans d'autres, le financement des donateurs peut être inclus dans le déficit de financement. Par conséquent, il est difficile d'établir une comparaison entre les pays. Toutefois, un seul pays (le Kenya) compte financer sensiblement plus de 50 % de l'investissement du PDDAA à partir de ses recettes nationales.

Figure 6 : Sources de financement des plans d'investissement du PDDAA



Remarque : Les sources de financement de l'Ouganda ne sont pas ventilées dans la figure parce que les données ventilées n'étaient pas disponibles.
Source : Bénin (2010), basé sur les documents 2010 du PMASA et le Cadre d'investissement et de politiques de l'Éthiopie.

Approches sectorielles

Traditionnellement, l'appui des donateurs à l'agriculture a été fourni grâce au soutien à des projets, soit pour des investissements spécifiques soit pour des projets intégrés, par zone. Les donateurs ont également soutenu des projets nationaux associés à des activités ou à des programmes gouvernementaux spécifiques, tels que l'information sur le marché ou le stockage des récoltes. La Déclaration de Paris (2005) et le passage à l'alignement de l'aide sur les priorités et les systèmes nationaux, a conduit à quelques exemples d'appui de donateurs grâce à une approche plus sectorielle, s'inspirant de l'expérience avec les approches sectorielles (SWAp) dans les secteurs de l'Éducation et de la Santé. Dans la plupart des SWAp, le financement apporté par les donateurs est fourni par l'intermédiaire du budget en contrepartie d'une série d'engagements politiques pris par le gouvernement.

L'expérience du Mozambique, de l'Ouganda et de la Zambie indique que les approches sectorielles dans le secteur agricole peuvent être efficaces en matière de renforcement des capacités institutionnelles, mais qu'il est difficile de garantir qu'elles conduisent à des avantages sur le terrain, même lorsqu'un soutien substantiel est apporté à long terme. En théorie, l'adoption de la budgétisation axée sur l'efficacité devrait contribuer à garantir que les institutions nouvellement dotées de capacités produisent des résultats, mais l'expérience acquise avec les SWAp révèle l'existence de problèmes importants d'inertie dans les systèmes de dépenses publiques qui rend difficile d'obtenir les résultats souhaités.



Expérience avec une SWAp dans le secteur de l'agriculture au Mozambique

Au Mozambique, PROAGRI 1 s'est déroulé entre 1998 et 2003 et impliquait la mise en commun du financement des donateurs mais ne passait pas par le budget. Il reposait sur trois objectifs : le renforcement des institutions, l'amélioration de la productivité et l'utilisation durable des ressources naturelles (Cabral, Shrivastava & Muendane, 2007). La première phase a été critiquée car elle se concentrait trop sur le développement institutionnel, surtout au niveau central, avec peu de retombées pour les agriculteurs. PROAGRI 2 concernait le renouvellement de l'engagement des donateurs vis-à-vis d'une approche sectorielle, avec un apport de ressources passant par le budget. Il a poursuivi son soutien pour le renforcement des institutions et a tenté de répondre aux critiques concernant la phase 1 en introduisant des indicateurs de résultats énoncés dans un cadre d'évaluation des performances convenu avec les donateurs. Toutefois, les résultats obtenus s'avéraient toujours décevants et plusieurs donateurs principaux se sont retirés de la SWAp. Vers la fin du PROAGRI, le gouvernement a également exprimé sa frustration quant aux difficultés rencontrées pour obtenir des résultats sur le terrain, et a donc lancé le Plan d'action pour la production agricole (PAPA), qui affichait une approche plus ambitieuse et interventionniste en vue d'obtenir des résultats sur le terrain. PROAGRI 1 & 2 ont été suivis du Plan stratégique de développement du secteur agricole (PEDSA) (2010 à 2019), qui s'aligne sur le PDDAA et met davantage l'accent sur la productivité et l'infrastructure. Il existe toujours une certaine quantité de fonds communs de donateurs, mais le soutien revient à des activités ciblées dans le cadre du PEDSA et à son instrument d'investissements, le Plan national d'investissements dans le secteur agricole (PNISA) entre 2013 et 2017.

3.6 Rentabilité des dépenses publiques

Le Compte-rendu principal sur l'efficacité budgétaire dans le secteur de l'Agriculture préparé pour le Dialogue sectoriel de CABRI examine des données probantes sur la rentabilité des dépenses publiques dans les domaines principaux suivants :

- Dans le domaine de la vulgarisation et de la recherche, il existe de nombreuses études qui indiquent des rendements très élevés liés à l'adoption de nouvelles variétés et techniques. Deux études réalisées dans les années 1990 suggèrent que la plupart des dépenses consacrées à la vulgarisation et à la recherche permettent d'obtenir des taux de rentabilité interne (TRI) supérieurs à 50 % (Evenson 1994 ; Alston et coll., 1998). Il s'agit d'un nombre exceptionnellement élevé et des estimations aussi élevées devraient normalement faire l'objet d'un examen pour vérifier que les hypothèses utilisées soient réalistes. L'analyse coûts-avantages (ACA) de l'agriculture de conservation (AC) suggère que le rapport coûts-avantages (RCA) de 2 est possible, mais qu'il est variable et sensible à la conjoncture locale.³
- Dans le domaine du cheptel, l'analyse économique des rendements dans les grands programmes panafricains de vaccination suggère que ceux-ci atteignent généralement des RCA compris entre 1,8 et 2,6, ce qui est fortement positif, mais suggère également que ces activités sont sensibles aux coûts. Les rendements de l'appui plus localisé pour la santé animale sont susceptibles d'être plus élevés, mais il existe peu de données probantes à cet égard.

3 Un RCA de 2 est à peu près équivalent à un TRI de 20 % dans la plupart des cas, si un taux d'actualisation de 10 % est utilisé pour calculer le RCA.



- Les projets d'irrigation indiquent souvent des TRI ambitieux (supérieurs à 30 %) lors de l'évaluation. Ce résultat reflète les avantages possibles si l'irrigation est bien gérée et si d'autres conditions sont réunies pour la bonne gestion des récoltes. Dans la pratique, les rendements tendent à être plus faibles, et un examen de projets d'irrigation en Afrique subsaharienne indique que seuls 70 % de ces projets sont rentables (You, 2008). La réhabilitation de programmes à grande échelle produisait les meilleurs RCA. Les nouveaux programmes à grande ou à petite échelle avaient tous des RCA inférieurs à 2, bien que la plupart des programmes à petite échelle avaient des RCA supérieurs à 1.
- Peu d'évaluations économiques sont consacrées au soutien du marché, mais un examen récent de quatre études de cas conclut que les agriculteurs avec des informations de marché reçoivent des prix qui sont 12 % plus élevés que ceux sans ces informations, les premiers obtenant des RCA très élevés d'environ 6 (Kizito, 2011). Cependant, la majorité des bénéficiaires était des petits exploitants qui pour partie disposaient déjà de débouchés.
- Évaluer les rendements provenant de subventions accordées aux intrants et pour la commercialisation des cultures est difficile et aucune conclusion précise ne peut être tirée. De nombreux gouvernements africains ont affirmé que les avantages économiques et sociaux justifient les coûts élevés. Jusqu'à récemment, peu de partenaires au développement souscrivaient à cette évaluation, mais certains reconnaissent à présent que des subventions ciblées peuvent donner des rendements positifs.
- Il existe une longue tradition d'utilisation de l'ACA pour évaluer les routes, mais les techniques mises au point sont plus difficiles à appliquer aux routes rurales. Une étude de cas en Éthiopie a constaté que les TRI des routes d'accès rurales étaient compris entre 12 et 34 % (Stifel, Minten & Koro 2012).

L'analyse qui précède montre que la plupart des dépenses agricoles devraient réaliser des rendements qui assurent des TRI supérieurs à 20 % ou des RCA supérieurs à 2. Il y a quelques exemples de dépenses très réussies qui peuvent produire des rendements beaucoup plus élevés (notamment dans la recherche et le développement des marchés), mais ceux-ci nécessitent des dépenses complémentaires. Au fur et à mesure que les ministères de l'Agriculture établissent leurs « portefeuilles » d'expérience dans l'analyse de la rentabilité des dépenses, la nature et l'étendue de leur interdépendance devraient devenir plus claires.



4. Principaux défis liés à la politique

Des changements majeurs ont été observés dans l'agriculture africaine au cours des dix dernières années et il est nécessaire que les politiques s'y adaptent rapidement. L'accroissement démographique mondial et les changements de la demande de régime alimentaire et d'énergie signifient qu'il existe une pression croissante sur les ressources naturelles et les prix mondiaux des cultures et du cheptel qui ne cessent d'augmenter. Le changement climatique crée une plus grande incertitude en ce qui concerne la production africaine et les prix. Cette situation crée de nouvelles opportunités pour l'Afrique, mais souligne également les obstacles auxquels sont confrontés les agriculteurs africains et le risque que les investissements commerciaux puissent marginaliser les petits agriculteurs dans certaines zones.

L'augmentation progressive de la capacité du secteur privé en ASS signifie que les gouvernements peuvent se permettre de se retirer progressivement de certaines activités, même si cela doit être fait de façon planifiée, afin que les petits exploitants ne soient pas négligés et sans que le gouvernement porte atteinte à l'activité des marchés. Le rôle du gouvernement évolue ainsi peu à peu pour devenir celui d'un facilitateur, en créant les conditions pour attirer et soutenir les investisseurs, tout en essayant aussi de veiller à ce que les investissements profitent à tous les groupes sociaux. Ceci est particulièrement important à l'ère de la mondialisation accrue, qui conduit à de nouvelles possibilités de commerce et d'investissements. Celles-ci devraient profiter à l'ASS mais doivent être traitées avec prudence afin d'éviter des effets négatifs sur les populations et les environnements locaux. Enfin, le changement climatique crée davantage d'instabilité dans l'agriculture, ce qui augmente la pression politique à l'égard d'une certaine forme de stabilisation des marchés.

Les sous-parties suivantes décrivent les défis liés à la politique pour l'agriculture dans cinq domaines clés. Contrairement à l'éducation, à la santé et à la protection sociale, l'agriculture est une activité économique menée principalement par le secteur privé. Par conséquent, une grande partie du débat politique est associée à définir le rôle approprié du gouvernement dans chacun des domaines concernés. Dans les pays à revenu élevé avec des marchés bien développés, les ministères de l'Agriculture représentent généralement moins de 1 % du total des dépenses, et la plupart de ces dépenses sont consacrées aux subventions agricoles et à l'environnement. Dans les pays en développement, plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer pourquoi les dépenses publiques consacrées à l'agriculture sont normalement beaucoup plus élevées :

- Les petits exploitants agricoles sont généralement parmi les plus pauvres et le soutien à leurs moyens de subsistance est souvent considéré comme un moyen efficace de réduire la pauvreté ;
- les agriculteurs des pays en développement sont aussi parmi les plus vulnérables, parce qu'ils vivent dans des milieux naturels qui sont exposés à des climats de plus en plus imprévisibles et qu'ils possèdent des ressources limitées pour survivre à des chocs ; et,
- alors que les marchés peuvent être de plus en plus accessibles aux agriculteurs plus performants dans des régions relativement fertiles proches des grandes villes. Il existe bon nombres de zones rurales où les agriculteurs ont très peu d'options pour la commercialisation de leurs produits.

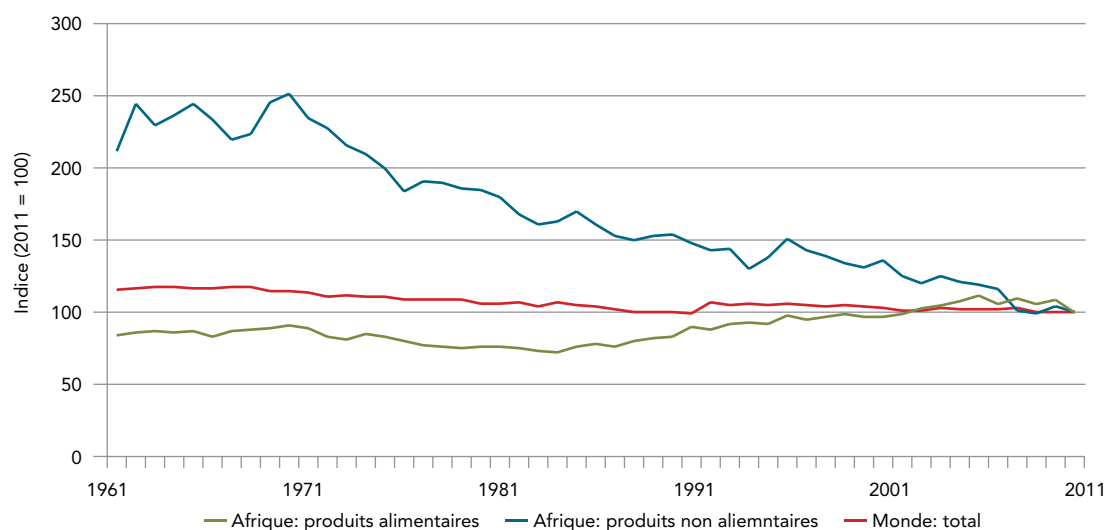


4.1 Production et productivité

Production

En 2011, l'agriculture représente 12,1 % du PIB en Afrique subsaharienne et valait environ 155 milliards d'US\$ (Banque mondiale, 2009). La production vivrière en Afrique a augmenté d'environ 2,7 % par an au cours des 40 dernières années, comparativement à un taux d'accroissement démographique de 2,6 % par an.

Figure 7 : Production agricole, produits alimentaires et non alimentaires

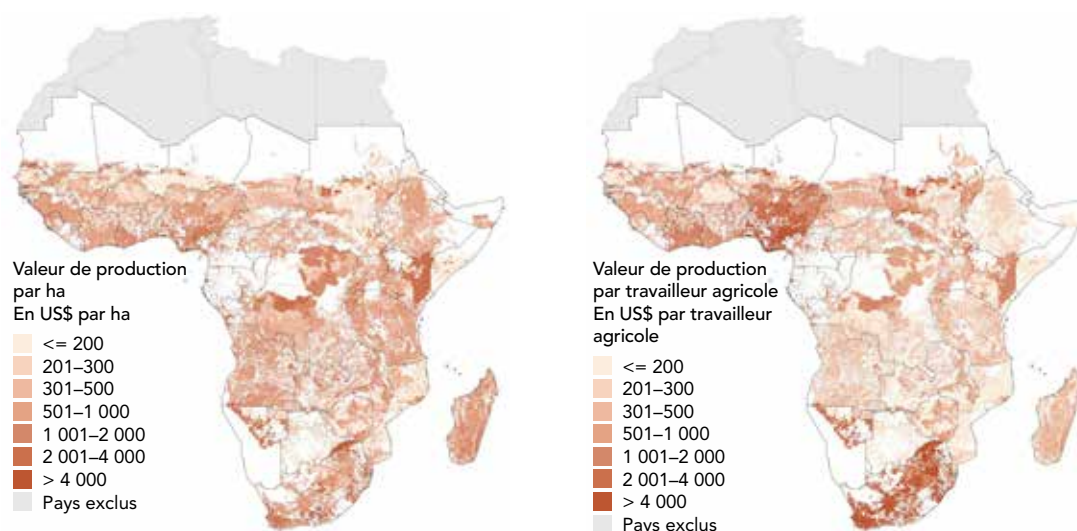


Source : Base de données statistiques de la FAOSTAT (faostat.fao.org).

Productivité

La productivité de l'agriculture africaine est faible. Pour la plupart des cultures, les rendements sont entre 20 % et 35 % de la moyenne mondiale. Il existe, cependant, de plus grandes variations de rendement et de productivité de la main-d'œuvre en Afrique, comme le montre la Figure 8.

Figure 8 : Variation de la valeur de production par hectare et par travailleur agricole

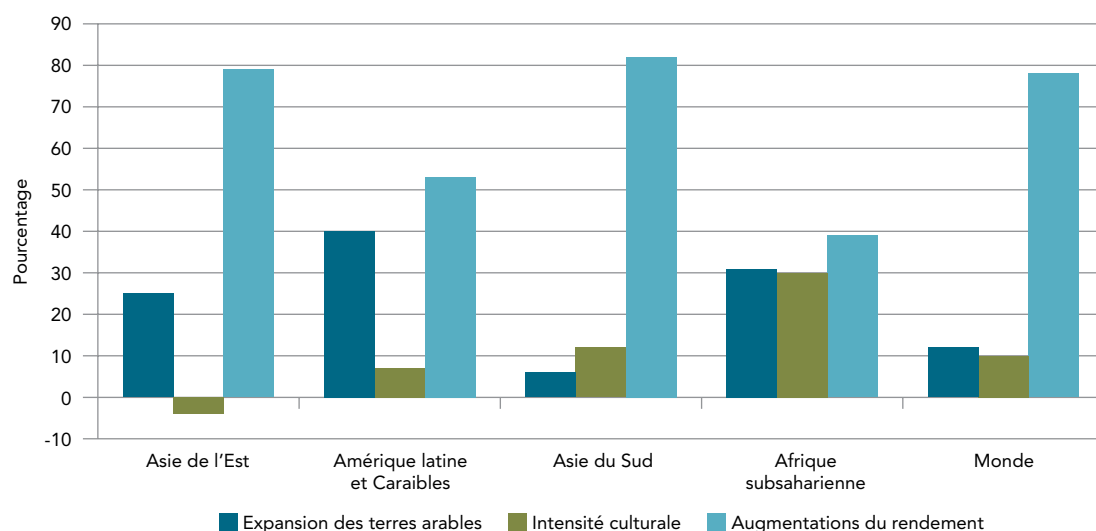


Source : Benin et coll., (2011).



La croissance de la production de céréales en Afrique a été légèrement supérieure à la moyenne mondiale, mais environ deux-tiers de cette croissance provient de l'augmentation des superficies et de l'intensité culturale et un tiers seulement de l'amélioration des rendements, alors que l'augmentation de la production dans le reste du monde a été causée presque entièrement par l'amélioration des rendements, comme l'illustre la Figure 9. Les rendements des céréales dans l'ensemble de l'ASS ont augmenté de 1,2 % par an au cours des 50 dernières années, comparativement à un taux de croissance moyen de 2,0 % pour le monde entier.

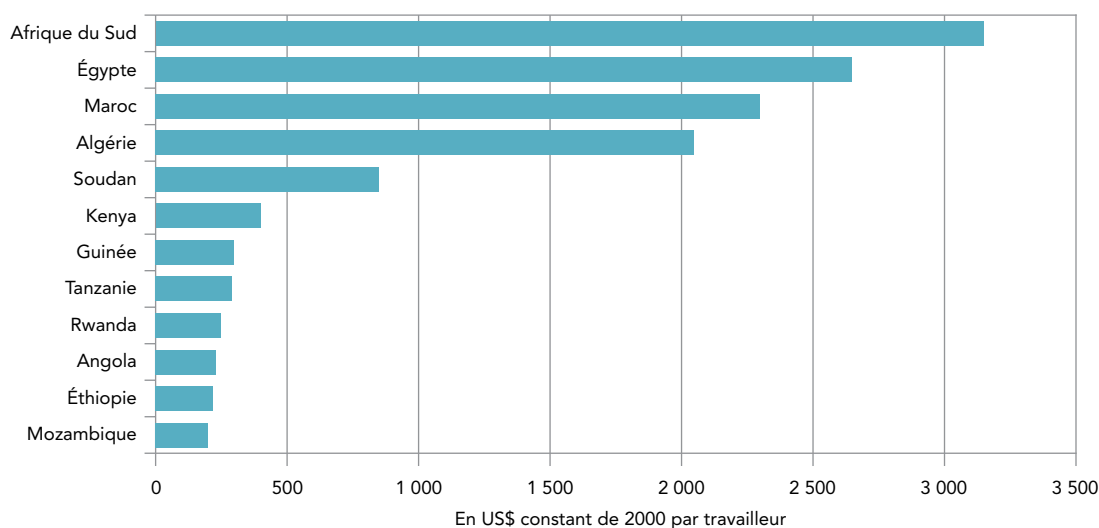
Figure 9 : Sources d'augmentation du rendement dans les grandes régions du monde, de 1961 à 2009



Source : FAO (2012b).

La productivité du travail en Afrique subsaharienne a augmenté, passant de 269 US\$ par travailleur dans les années 1980 à 288 US\$ par travailleur en 2005, en US\$ constant de 2000. Deux-tiers de cette augmentation s'est produite après 2001. Dans les pays à revenu élevé, la productivité de la main-d'œuvre est supérieure à 20 000 dollars par travailleur et dans des pays à revenu intermédiaire, cette productivité varie de 500 US\$ à environ 3 000 US\$ par travailleur.

Figure 10 : Productivité du travail agricole pour les pays africains les plus vastes ou dont la croissance est la plus rapide



Source : (Benin et coll., 2011).



Les raisons qui expliquent le peu de progrès accomplis sont notamment les suivantes :

- L'approvisionnement en eau est imprévisible dans de nombreux pays africains. Moins de 4 % des terres arables sont irriguées en Afrique subsaharienne, contre 34 % en Afrique du Nord et au Moyen Orient et entre 10 % et 30 % dans d'autres pays à revenu intermédiaire ou élevé (Banque mondiale, 2009).
- La disponibilité des intrants est limitée, parce qu'ils ne sont pas physiquement disponibles, parce qu'ils ne sont pas abordables ou parce que les rendements d'utilisation des intrants sont trop faibles ou trop imprévisibles. L'ASS n'applique en moyenne que 11 kg d'engrais/ha de terres arables, comparé à environ 150 kg d'engrais/ha de terres arables pour les pays à revenu élevé et entre 35 et 150 kg d'engrais/ha de terres arables pour les pays à revenu intermédiaire (Banque mondiale, 2009).
- La disponibilité de la machinerie agricole est également limitée, avec un tracteur par 770 ha de terres arables en Afrique, contre un tracteur par 23 hectares de terres arables dans les pays à revenu élevé (Banque mondiale, 2009).
- Il n'y a pas suffisamment d'options de technologie simples et largement applicables, et, le transfert des options qui existent, est lent.
- L'incertitude quant aux droits fonciers limite les investissements dans l'aménagement foncier et réduit l'intérêt à prendre des risques.
- Une attention insuffisante est accordée aux femmes, qui sont les principales productrices et la principale main-d'œuvre du secteur de l'agriculture dans la plupart des pays de l'ASS.
- Dans certains pays, on compte sur l'augmentation des superficies cultivées, ce qui pourrait refléter des choix rationnels agricoles, car il est souvent plus rentable et moins risqué pour les agriculteurs africains d'étendre les surfaces cultivées que d'intensifier la production, à condition que la superficie soit disponible et de prendre en compte la disponibilité limitée et le coût élevé des intrants.
- L'infrastructure est souvent très médiocre en zones rurales et les routes sont souvent en mauvais état, surtout pendant et immédiatement après la saison des pluies, quand la majorité de l'activité agricole a lieu.
- Les effets du VIH/Sida sur le secteur de l'agriculture sont également très marqués, particulièrement en Afrique orientale et en Afrique australe, avec de nombreuses zones rurales perdant un grand nombre de personnes appartenant au groupe le plus actif en âge de travailler, laissant à l'ancienne génération le soin de s'occuper des cultures et du cheptel.

Une nouvelle révolution verte pour l'Afrique

La révolution verte promue par le système du GCRAI a été beaucoup moins réussie en Afrique qu'en Asie. Pour y remédier, le GCRAI a lancé le Programme Challenge de l'ASS pour l'eau et l'alimentation (SSA-CP) en 2005, qui a été coordonné par le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA). Le SSA-CP a reconnu que les ressources naturelles en Afrique sont plus variées qu'en Asie et qu'il faut donc suivre une approche de la recherche agricole plus souple. Cette approche a été nommée Recherche agricole intégrée pour le



développement (IAR4D) et consiste surtout à mesurer l'impact sur les agriculteurs. Deux examens après la phase préliminaire suggèrent que, si certains progrès institutionnels ont été réalisés, il était cependant difficile d'identifier des avantages concrets (Ndiritu, Karanja & Vlek, 2007 ; Biswas, Palenberg & Bennet, 2008). Des incohérences avec le SSA-CP, en particulier en ce qui concerne les rapports entre les règlements compétitifs de subventions comparés à l'approche participative et l'accent mis sur la recherche adaptative par rapport à l'appel à la « création de nouvelles connaissances » et aux « sciences de pointe », ont suscité des inquiétudes. Des conclusions similaires ont été tirées lors d'un examen du Réseau de recherche sur la gestion des eaux et des sols (SWMnet) en Afrique orientale et en Afrique centrale, qui a fait remarquer qu'un trop grand nombre de ressources ont été consacrées à la planification et aux ateliers (ASARECA, 2008).

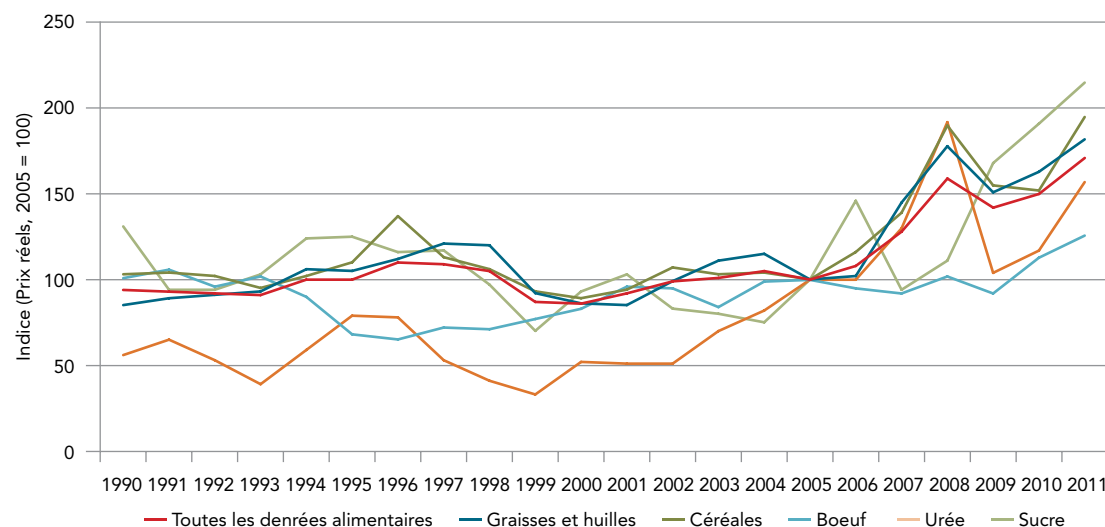
La phase de lancement a été suivie d'une phase « de validation de principe ». L'examen externe de cette phase a conclu que d'importants progrès avaient été accomplis en utilisant le concept de l'IAR4D, mais qu'il était encore trop tôt pour déterminer l'impact du programme sur les agriculteurs, et qu'il fallait donc un délai supplémentaire de deux ans au moins (Lynam, Harmsen & Sachdeva, 2010).

L'une des options les plus prometteuses pour une révolution verte en Afrique est l'agriculture de conservation (AC), qui se caractérise par l'application de nombreuses pratiques différentes, avec les principes communs suivants : peu ou aucun travail du sol ; la rotation des cultures ; et l'utilisation de pailis (couverture d'humus) pour constituer de la matière organique dans le sol. L'agriculture de conservation est adaptée et promue à travers l'Afrique. Des études de performance indiquent que les rendements sont généralement 40 à 200 % plus élevés que ceux obtenus avec l'agriculture conventionnelle, bien que la technique puisse exiger davantage de travail si les options mécanisées n'existent pas (Twomlow et coll., 2008 ; Marongwe et coll., sans date ; Mazvimavi, 2011 ; Milder et coll., 2011 ; IODParc, 2013). Malgré ce succès, l'AC n'est toujours utilisée que sur une superficie inférieure à 1 million d'hectares en Afrique subsaharienne, ce qui représente moins de 1 % de l'utilisation totale mondiale de l'AC.

4.2 Marchés, subventions et échanges commerciaux

Cours

Les cours (prix) des denrées alimentaires ont augmenté pour atteindre des niveaux record en 2008, suite à une série de mauvaises récoltes concernant plusieurs des principaux aliments de base dans le monde entier. Les cours ont baissé en 2009, suite à l'amélioration des récoltes et à une forte réaction de l'offre, mais ont récemment augmenté à des niveaux proches des niveaux record de 2008. À court terme, les prix élevés des denrées alimentaires ont un impact dramatique sur la pauvreté alimentaire parmi les ménages les plus vulnérables en Afrique, y compris de nombreux ménages urbains et, également, de nombreux ménages dans les zones rurales qui n'ont pas accès à la terre ou à l'emploi agricole. À plus long terme, les prix élevés des denrées alimentaires sont susceptibles de créer de meilleures incitations pour les agriculteurs africains, et on constate un intérêt accru pour investir dans l'agriculture en Afrique. Bien que ces principes généraux constituent les principales préoccupations, il existe un nombre croissant d'analyses plus nuancées (FAO, PAM & FIDA, 2011). Tout d'abord, il semble que, dans le cadre de la réduction de la pauvreté, l'accès à des cours élevés sur des marchés protégés est plus efficace que l'accès à des cours élevés dans le monde ; et, deuxièmement, les taxes et les restrictions à l'importation des denrées alimentaires compensent certains des effets des cours mondiaux dans certains pays.

**Figure 11 : Cours mondiaux des denrées alimentaires**

Source : Banque de données de la Banque mondiale (<http://databank.worldbank.org/data/home.aspx>).

De l'avis général la volatilité des prix a augmenté en Afrique en même temps que la hausse des prix. Cette situation n'est guère surprenante, étant donné l'imprévisibilité accrue de l'approvisionnement due au changement climatique. Toutefois, un examen récent a constaté que, même si une volatilité accrue des cours mondiaux, a été enregistrée, il n'y a eu aucune instabilité accrue des cours en Afrique subsaharienne (Minot, 2012). L'examen a également démontré que les prix étaient plus instables dans les pays où l'intervention publique était plus importante, bien que l'on ne sache pas trop si c'est dû au fait que l'intervention fait suite à une plus grande variabilité inhérente associée aux modes de production ou si c'est le fait que l'intervention provoque la volatilité.

Marchés

Les agriculteurs africains citent souvent un manque de possibilités de commercialisation comme une contrainte majeure au développement agricole. Une étude récente de l'expérience sur les marchés agricoles en Afrique est parvenue aux conclusions suivantes :

- Les petits exploitants agricoles ont souvent un meilleur accès aux marchés qu'on ne le croit généralement, et les entreprises privées investissent de plus en plus dans la transformation et la distribution, réduisant ainsi les coûts de ces activités. Les téléphones mobiles ouvrent de nouvelles opportunités qui sont populaires auprès des petits agriculteurs et ont été adoptées par une variété d'initiatives.
- Les marchés ne fonctionneront que si des améliorations de la productivité conduisent à des excédents agricoles.
- Les capacités de stockage de céréales sont souvent très limitées, ce qui restreint les options de commercialisation mises à la disposition des agriculteurs.
- L'intervention de l'État doit être disciplinée et reposer sur des règles claires qui donnent confiance aux investisseurs privés. En particulier, l'intervention de l'État sur les marchés devrait être régie par des règles claires avec des déclencheurs bien définis pour participer à des opérations relatives aux marchés.



- Les contrôles phytosanitaires sont un service public important. Le classement et la qualité peuvent également exiger une aide de l'État.
- Les routes rurales sont un facteur important pour l'augmentation des activités de marché.
- Les régimes commerciaux doivent être transparents et efficaces et le gouvernement peut contribuer au soutien de mécanismes qui réduisent l'incertitude des marchés (Jayne et coll., 2011).

Il existe une confiance et un optimisme croissants pour les perspectives de développement de l'agro-industrie en Afrique qui créeront d'importants avantages pour les marchés agricoles et les revenus des agriculteurs. Un rapport récent de la Banque mondiale estime que la valeur ajoutée provenant de l'agro-industrie pourrait tripler pour atteindre plus de 1000 milliards d'US\$ par an d'ici 2030 (Banque mondiale, 2013). Tout en reconnaissant les contraintes auxquelles font face les agriculteurs africains, le rapport met en évidence une très forte demande des investisseurs privés qui s'intéressent à l'industrie agroalimentaire en Afrique. Toutefois quelques questions se posent, quant à l'impact sur les moyens d'existence locaux, qui sont tributaires d'un accès sûr aux terres et de leur utilisation. Le rapport décrit la gravité des contraintes pesant sur l'agro-industrie dans cinq chaînes de valeur, comme résumé dans le Tableau 6.

Tableau 6 : Contraintes pesant sur l'agro-industrie dans cinq chaînes de valeur

	Riz : Ghana/ Sénégal	Maïs : Zambie	Cacao : Ghana	Produits laitiers : Kenya	Haricots verts : Kenya
<i>Marchés des extrants</i>					
Politiques faussant les marchés	*	***	*	**	
Questions relatives à la qualité	**		*	**	***
Sécurité alimentaire		*	*	**	***
Questions sociales et environnementales			**		***
Questions relatives à l'intégration régionale	**	***		**	
Risque associé au prix	**	***	**	*	*
<i>Intrants et technologie</i>					
Politiques faussant les marchés	**	***	*	*	
Problèmes d'accès	***	***	***	*	
Questions relatives à l'accès au foncier	***	**	**		
<i>Questions d'infrastructure</i>					
Transport	**	**	**	*	
Autres	*** (irrigation)	** (routes rurales)	* (énergie)	* (collecte)	* (chaîne froide)
Problèmes d'accès aux finances	**	**	***	*	
Questions relatives aux compétences	*	*	**	*	***
Questions concernant la participation des petits exploitants agricoles				*	***

Remarque : Les astérisques indiquent le degré d'importance de la contrainte, avec trois astérisques indiquant la priorité la plus élevée.
Source : Banque mondiale (2013).



Subventions

Les subventions octroyées à l'agriculture en Afrique ont suscité de vives inquiétudes fondées sur plusieurs questions clés, notamment :

- les demandes pesant fortement sur les finances publiques ;
- l'effet perturbateur de l'imprévisibilité de ces demandes sur les finances publiques ;
- les difficultés à gérer un ciblage efficace ;
- le risque de créer des incitations à l'utilisation d'intrants non rentables ; et,
- l'éviction du développement des marchés privés.

Cette sagesse traditionnelle, cependant, est de plus en plus contestée, du fait de données probantes sur l'importance des subventions en Asie, sur de nouvelles modalités pour distribuer des subventions ciblées plus efficacement et sur l'amélioration des rendements économiques issus de l'utilisation des intrants, qui ouvrent des perspectives d'avoir davantage d'impact sur l'évolution soutenue des pratiques agricoles (Dorward, Hazell & Poulton 2007).

En ce qui concerne les intrants, les gouvernements et les donateurs sont maintenant plus disposés à accepter de verser des subventions, à condition que les conditions suivantes soient réunies :

- les subventions aux intrants doivent être guidées par des objectifs clairs qui sont alignés de manière explicite sur les objectifs nationaux visant à réduire la pauvreté ;
- des ensembles de mesures devraient être élaborés qui sont sensibles aux conditions agro-écologiques locales ;
- les intrants devraient être complétés par d'autres formes de soutien afin d'améliorer la productivité agricole ; et,
- l'acquisition devrait se faire par l'intermédiaire du marché, renforçant ainsi le développement du marché. (Druilhe & Barreiro-Hurlé 2012)

Urbanisation

La plupart des pays africains comptent toujours une population à majorité rurale (entre 50 et 80 %), bien que la population urbaine en Afrique doive représenter 45 % de la population totale d'ici à 2025. Le taux de pauvreté rurale est normalement plus élevé que la pauvreté urbaine, bien qu'il existe des exceptions (par exemple, au Mozambique, au Nigeria et en Tanzanie). Les populations urbaines, en conséquence, offrent une source importante de demande potentielle pour les agriculteurs africains, tout en fournissant également le matériel, les intrants et les biens de consommation aux zones rurales. Cependant, du fait que le pouvoir politique est susceptible de se trouver de plus en plus dans les villes, des pressions politiques pourraient être exercées pour maintenir l'intervention sur les marchés alimentaires en vue de réduire le coût de la vie de la population urbaine.

Échanges commerciaux et mondialisation

Les cultures destinées à l'exportation sont devenues moins importantes et leur part du total des exportations a chuté, passant de 42 % dans les années 1960 à moins de 10 % depuis 2000. Par ailleurs, les exportations agricoles ne sont guère diversifiées (Rakotoarisoa et coll., 2011). Plus de la moitié des exportations agricoles de l'Afrique concernent les produits de base suivants : le cacao, le café, le coton, le sucre, le thé et le tabac. L'absence d'exportations d'autres cultures signifie que les augmentations de production souvent font baisser les prix intérieurs et donc affaiblissent la capacité des agriculteurs de bénéficier d'améliorations (Diao



& Hazell, 2004). Seuls 20 % des importations de produits alimentaires de l'Afrique sont originaires d'autres pays africains.

La mondialisation a créé des avantages pour de nombreux pays à revenu intermédiaire en plein essor, car ils profitent de leurs avantages comparatifs, y compris de leur dotation en ressources naturelles, d'une main-d'œuvre bon marché et d'investissements dans une infrastructure moderne. Il se peut que des pressions politiques puissent être exercées pour inverser cette tendance, si les progrès cessent (par exemple, en raison de contraintes liées aux ressources naturelles, ou parce que la différence des coûts de la main-d'œuvre se réduit). Un grand nombre de grands pays développés et de pays à revenu intermédiaire maintiennent encore des interventions substantielles sur le marché, y compris les subventions à l'agriculture, et des pressions politiques peuvent être exercées afin d'utiliser ces instruments pour augmenter l'intervention dans le commerce mondial si les prix alimentaires mondiaux dépassent les niveaux atteints au cours de ces dernières années.

4.3 Eau et énergie

L'eau

L'agriculture représente 71 % de l'utilisation mondiale de l'eau. L'utilisation de l'eau pour l'agriculture augmente de 50 % tous les 20 ans et continuera d'augmenter si l'efficacité ne s'améliore pas.

En 2007, l'Institut international de gestion de l'eau (IIGE) a examiné le statut de l'agriculture mondiale pour évaluer si l'alimentation en eau serait suffisante pour permettre au monde de se nourrir lorsque la population atteindra huit ou neuf milliards (IIGE, 2007). Il a conclu qu'il y aurait suffisamment d'eau mais uniquement si l'efficacité de son utilisation s'améliore considérablement. Puisque l'efficacité de l'utilisation de l'eau en Afrique subsaharienne part avec un certain retard, son potentiel d'amélioration est élevé. Le rapport de l'IIGE souligne les priorités stratégiques suivantes visant l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau en Afrique subsaharienne :

- gestion intégrée des ressources en eau ;
- amélioration de l'accès à l'eau et de meilleurs droits relatifs à l'eau, notamment pour les petits exploitants agricoles ;
- utilisation de l'eau souterraine dans certaines zones ;
- amélioration de l'efficacité de l'irrigation existante ;
- techniques d'amélioration de l'humidité du sol pour les cultures pluviales.

Seuls 4 % des terres cultivées sont irriguées en Afrique contre 13 % en Amérique Latine, 34 % en Afrique du Nord et au Proche-Orient et 39 % en Asie. Ceci est dû en partie au manque de ressources attribuées aux infrastructures et aux institutions mais s'explique probablement mieux par la nature des ressources en eau et des sols en Afrique et par le fait que, dans de nombreux pays, il existe suffisamment de terres pour pratiquer les cultures pluviales.

La plupart des agences de développement considèrent que l'irrigation en Afrique a un faible rendement avec des coûts élevés et de maigres résultats. Toutefois, une étude récente a prouvé le contraire en démontrant que les coûts unitaires n'étaient pas beaucoup plus élevés en Afrique subsaharienne si l'on tenait compte de l'envergure du programme, du niveau de développement du pays et de la participation des exploitants agricoles à l'investissement et à la gestion (Inocencio et coll., 2007). L'étude a examiné 314 projets d'irrigation en Afrique, Asie et Amérique Latine. Elle a été financée par la Banque mondiale, le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et la Banque africaine de développement (BAfD).



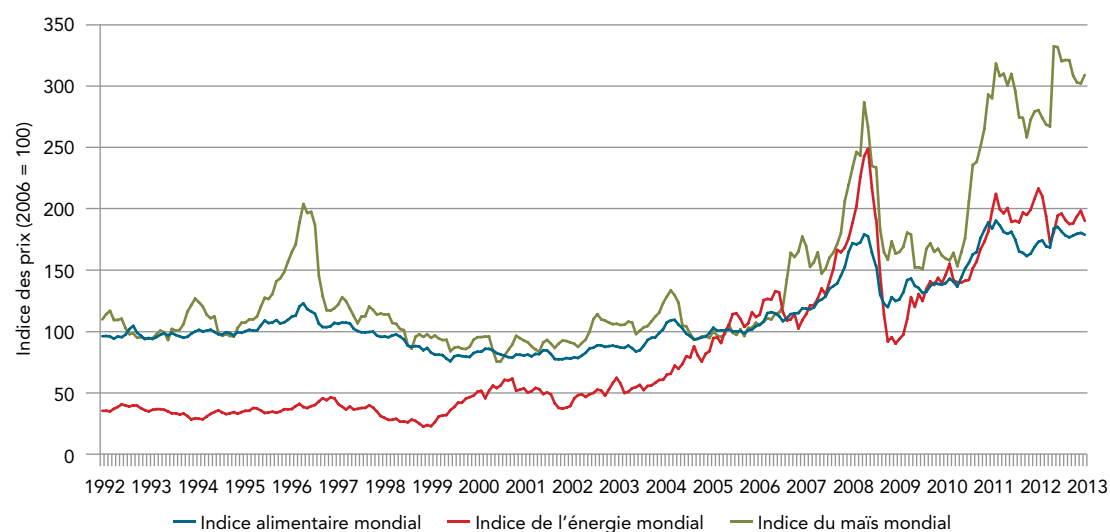
Toutefois, l'étude a révélé que les taux d'échec sont plus élevés en Afrique en partie à cause du manque de marchés pour les cultures à fort rapport économique et l'utilisation résultante d'une eau d'irrigation à prix élevé pour les denrées de base.

L'énergie

L'Agence internationale pour l'énergie (AIE) estime que le monde aura besoin de 40% d'énergie en plus au cours des 20 prochaines années, ce qui exercera une pression grandissante sur les sources d'énergie renouvelable pour garantir cet approvisionnement compte tenu des effets de plus en plus remarquables du changement climatique (AIE, 2009). La plupart des pays développés affichent des objectifs d'augmentation de la part des carburants issue de biocarburants comme stratégies d'atténuation des changements climatiques. La production mondiale de biocarburants a augmenté considérablement en passant de 20 milliards de litres par an en 2000 à environ 80 milliards de litres en 2008. Environ 75 % de cette production provient des États-Unis et du Brésil qui produisent principalement pour leur consommation intérieure. Toutefois, le commerce des biocarburants risque de connaître un regain d'intérêt et les investisseurs se tournent vers l'Afrique pour l'alimentation de ce commerce. En outre, la plupart des pays africains dépendent de carburants importés qui sont relativement onéreux, notamment dans les zones rurales. Il existe donc un vrai potentiel de substitution de ces importations par l'utilisation de biocarburants cultivés sur place.

La Figure 12 montre que les marchés de l'alimentaire et des carburants sont devenus davantage intégrés et que ces deux produits sont de plus en plus perçus comme substituables. Actuellement, les cultures pour biocarburants ne semblent pas être plus rentables que les cultures alimentaires et l'intégration des marchés semble donc être soutenue par les politiques publiques et les quotas en sources d'énergie renouvelable. Toutefois, à moins que l'on trouve de nouvelles sources d'énergie, il est probable que le prix des carburants augmente plus vite que celui des aliments et que les marchés restent liés, sauf si les politiques publiques interviennent.

Figure 12 : Indices des prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires



Source : FMI (2013).

L'intérêt pour les investissements dans les biocarburants en Afrique a connu une croissance fulgurante au cours des dix dernières années, ce qui a donné lieu à un débat sérieux pour déterminer si la production de biocarburants menaçait la sécurité alimentaire ou créait de



nouvelles opportunités de cultures commerciales. De grandes plantations peuvent être utiles dans les pays qui disposent de vastes zones de terres non-cultivées et non-boisées. Toutefois, il est souvent avancé que, dans la majorité des pays africains, la production de biocarburants doit venir des petits producteurs agricoles de façon à ce que cela profite à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique, tout en contrôlant les impacts sociaux et environnementaux (Von Maltitz & Stafford, 2011).

Il n'est pas facile de contrôler le statut des acquisitions foncières liées aux biocarburants mais une étude de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) suggère que la Chine dispose d'un intérêt foncier d'un total de 4,8 millions d'hectares en RDC et en Zambie, principalement pour la culture de *Jatropha*. D'autres intérêts incluent la Tanzanie (5 investisseurs et 57 500 ha de plantation de *Jatropha*, sucre et sorgho), le Mozambique (100 000 ha), le Ghana (38 000 ha) et l'Éthiopie (13000 ha) (Von Braun & Meinzen-Dick, 2009). Une étude du terrain dont on exige qu'elle respecte un objectif stratégique visant à fournir des biocarburants à hauteur de 5 % de la consommation de carburant suggère que, pour le Botswana, la Namibie, la Tanzanie, le Mozambique et la Zambie, il faudrait entre 26 000 et 56 000 hectares et que 30 7000 hectares seraient nécessaires pour l'approvisionnement de 2 % de la consommation en carburants de l'Afrique du Sud (Maltitz et coll., 2009).

Il existe un débat sur la viabilité économique de la production des biocarburants sans subventions. L'expérience internationale suggère que la production commerciale d'éthanol coûte environ 0,2 US\$ par litre pour les molasses lorsqu'il est disponible comme produit dérivé de la production de sucre et 0,5 US\$ par litre pour la canne à sucre. Pour un cours mondial du baril de brut de 100 US\$, ces prix sont comparables aux prix de vente du gazole dans les villes portuaires qui est compris entre 0,6 et 0,8 US\$ par litre. De nouvelles cultures sont envisagées avec l'huile de palme, le maïs, le manioc, la pomme de terre et le riz qui produisent tous plus de 1 000 litres de biocarburants par hectare.

Le *Jatropha* est perçue comme une source attractive de biodiésel en Afrique, ce qui est dû en partie au fait qu'il est déjà exploité en Afrique Occidentale et qu'il peut survivre aux sécheresses (mais non sans perte de rendement). Selon une étude conduite en 2008, 120000 hectares de plantation de *Jatropha* avaient déjà été cultivées en Afrique (avec la Zambie, Madagascar et la Tanzanie représentant environ 75% de cette culture) et il était prévu d'en cultiver 2 millions d'hectares d'ici 2015 (GEXSI, 2008). Des données probantes sur les coûts de production du *Jatropha* continuent d'émerger mais il semble probable que le biodiésel local puisse être produit à petite échelle pour un coût inférieur à 0,6 US\$ par litre et à une échelle commerciale pour moins de 0,8 US\$ par litre (Mitchell, 2011 ; Portale, 2012).

Le rendement des biocarburants est extrêmement variable, même pour une même culture dans différentes conditions. Par exemple, le rendement de l'éthanol issu de la canne à sucre fluctue de 5 400 à 10 350 litres par hectare et le rendement du sorgho à sucre de 500 à 5 600 litres par hectare. Pour le biodiésel, le rendement du soja fluctue entre 230 et 550 litres par hectare et celui du *Jatropha* entre 450 et 2 800 litres par hectare.

L'interdépendance entre l'énergie, l'eau et la terre est illustrée par l'empreinte en eau des cultures de biocarburants (Gerbens-Leenes et coll., 2009). Il existe de grandes fluctuations dans l'empreinte en eau des cultures : la betterave sucrière (qui requiert environ 1 400 litres d'eau par litre d'éthanol), la canne à sucre (2500), le maïs (2600), le manioc (2900) et le sorgho (9800). Les cultures de biodiésel nécessitent encore plus d'eau : le soja requiert 13 700 litres d'eau par litre de carburant et le *Jatropha* 19 900.

Il est possible que de nouveaux processus d'extraction du biocarburant facilitent la transformation de la biomasse lignocellulosique (notamment les graminées, les résidus de



cultures et même les arbres), ce qui réduirait la pression exercée sur les terres arables (Hoogeveen, Faurès & Van de Giessen, 2009 ; Mitchell, 2011).

4.4 Terres et acquisitions

Politique foncière

La politique foncière (notamment la distribution, l'utilisation, la tenure, l'administration et l'adjudication) a un impact majeur sur la sécurité alimentaire (CEA, 2004). La FAO a récemment publié un document de référence qui oriente l'amélioration de la gouvernance de la tenure dans le contexte de la sécurité alimentaire (FAO, 2012c).

Le débat sur la politique foncière a plusieurs facettes. L'une d'elles concerne une analyse qui indique les profits qui peuvent être tirés de droits fonciers protégés, pour créer des incitations afin que les agriculteurs investissent dans leurs propres terres et pour servir de garanties d'emprunt. (Deininger et coll., sans date). Une analyse plus récente souligne également l'importance de la politique foncière dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'égalité des sexes et de la gouvernance locale. (Deininger, 2003). Toutefois, les contextes fluctuent grandement et une protection accrue des droits fonciers n'aboutit pas toujours à un investissement et à une meilleure productivité (Jacoby & Minten, 2005). Il existe également des complications en ce qui concerne le régime coutumier de tenure qui peut être un moyen efficace de partage d'une ressource commune mais qui peut également conduire à une dégradation environnementale selon que les terres sont gérées convenablement ou pas.

De nombreux pays africains ont à présent mis au point des politiques nationales sur le foncier (PNF) qui traitent souvent des problèmes suivants : l'enregistrement foncier, la restructuration et le remembrement des terres, la reconnaissance des droits coutumiers, la réglementation des marchés dans la location et la vente de terres, la taxation et les règles qui gouvernent l'utilisation des terres et de l'environnement. Une étude des PNF dans huit pays africains et un pays asiatique a conclu que la plupart d'entre elles avaient été mises au point à l'aide d'un processus efficace de participation des parties prenantes et que nombre d'entre elles avaient pris des décisions stratégiques difficiles, notamment concernant la reconnaissance du régime foncier coutumier (Molen, Silayo & Tuladhar, 2008). L'étude a conclu que les PNF sont des documents importants mais que le lien avec la mise en œuvre doit être renforcé. Plus précisément, malgré un large consensus sur l'importance de la politique foncière, de nombreux gouvernements semblent penser que peu de ressources suffisent à son application, peut-être parce qu'elle implique principalement des investissements institutionnels qui sont souvent sous-évalués par rapport aux investissements dans les infrastructures.

La Déclaration de Syrte de 2009 sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique a rehaussé le niveau d'engagement pour faire progresser la politique foncière. En 2010, une initiative mixte de l'UA, de la BAD et de la CEA a mis au point un cadre pour le renforcement des droits fonciers, l'amélioration de la productivité et la protection des moyens de subsistance en Afrique (UA-BAfD-CEA, 2010). Ce cadre a souligné l'importance de l'amélioration des droits fonciers pour le développement, la réduction de la pauvreté, la paix et la sécurité. Il a déterminé sept étapes pour la mise au point d'une politique : la consultation, la rédaction, l'établissement des coûts, le perfectionnement, la conception, la promulgation et la propagation.

Acquisitions

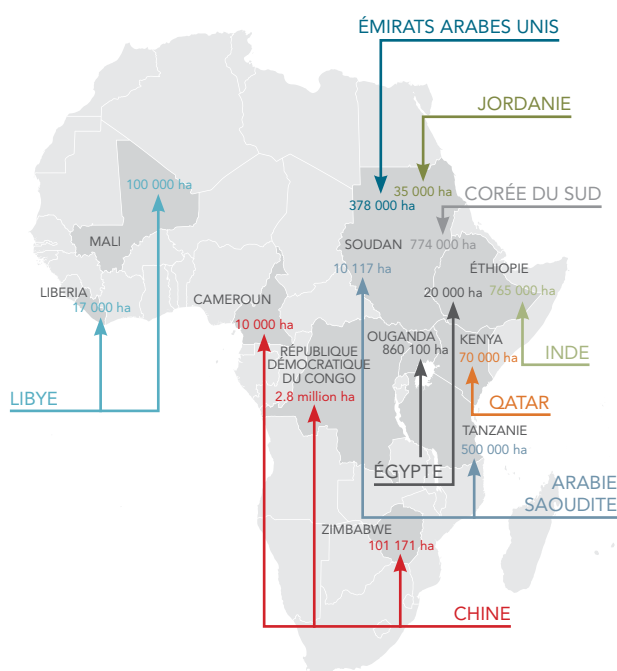
Une étude récente menée par le Forum pour le développement de l'Afrique a cité des estimations qui suggèrent que l'Afrique dispose de plus de 400 milliards d'hectares de terres



arables non-cultivées, et qui ne sont pas boisées, protégées ou densément peuplées. (UA-BAfD-CEA, 2012). Une autre étude indique que près de 29 millions d'hectares de terres arables sont recherchées pour une acquisition de terres à grande échelle et que ces terres se trouvent à 50 % en RDC, à plus de 20 % au Mozambique, à 15 % en Ouganda et entre 5 et 10 % en Zambie, en Éthiopie, à Madagascar, au Malawi, au Mali, au Sénégal et en Tanzanie (Gurara & Birhanu, 2012). La décision de l'acquisition est fondée sur l'incertitude qui entoure l'évolution mondiale des prix alimentaires, des biocarburants et autres denrées commerciales et elle implique généralement le versement de taxes foncières qui oscillent typiquement entre 5 et 10 US\$ par hectare et par an dans la majorité des pays.

Il semblerait qu'il faille gérer l'acquisition des terres de toute urgence, notamment pour garantir que les droits fonciers des populations locales soient respectés. Le Plan d'action de Nairobi sur les investissements fonciers à grande échelle en Afrique souligne l'importance de la formulation de « politiques foncières et de plans d'utilisation des terres qui facilitent un accès équitable et garantissent les droits fonciers des communautés » (BAfD, 2011).

Figure 13 : Acquisitions importantes de terres parrainées par l'État en Afrique



Source : Mo Ibrahim Foundation (2011).

4.5 Changement climatique, irrégularité des approvisionnements et préparation aux catastrophes

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) mène actuellement un travail de modélisation de l'impact de l'évolution du climat. Le quatrième Rapport d'évaluation du GIEC (AR4), qui date de 2007, propose une vue d'ensemble de la dernière modélisation en date qui est accompagnée de deux cartes influentes de suivi des tendances sur les températures moyennes et les précipitations (GIEC, 2007). Le cinquième Rapport d'évaluation est prévu pour 2014. La première tentative de synthèse des données portant sur la modification de la configuration pluviométrique a eu lieu en 2011 et elle indiquait que la plupart des régions du globe connaîtraient une augmentation de la concentration pluviométrique ainsi que de la sévérité et fréquence des épisodes de sécheresse (GIEC, 2011).



Les agriculteurs africains sont parmi les plus vulnérables au monde aux modifications climatiques. Il est évident que les températures vont augmenter considérablement dans l'ensemble des pays africains et cela nécessitera des modifications dans la configuration des cultures. Les précipitations seront davantage concentrées et moins prévisibles dans la majorité des régions du continent, ce qui aura comme conséquence de mauvaises récoltes plus fréquentes et des problèmes de pâturage pour le cheptel. Les tendances pour les précipitations moyennes sont moins claires. L'AR4 a suggéré que l'Afrique du Nord et la majeure partie de l'Afrique subsaharienne allaient devenir beaucoup plus arides mais la situation en Afrique orientale et en Afrique occidentale est plus nuancée. Une étude récente suggère que les zones côtières humides de l'Afrique occidentale sont en train de devenir plus arides mais que certaines parties du Sahel sont en train de devenir plus humides, ce qui offre de nouvelles possibilités de production agricole (Jalloh et coll., 2103).

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a piloté la réponse internationale aux changements climatiques. Une première étape clé consiste à ce que les pays préparent des Programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA) et presque tous les pays africains l'ont franchie à l'aide de directives standards de préparation participative. Le processus PANA a fait l'objet de critiques pour être trop éloigné de la planification nationale conventionnelle et pour être irréaliste en matière de financement (PNUE, 2008). En conséquence, la CCNUCC a mis en place des plans nationaux d'adaptation (PNA) qui se focalisent davantage sur les aspects conventionnels. Ces avancées en matière de planification sont liées aux débats qui ont actuellement lieu sur la conception du Fonds vert pour le climat et le fonctionnement des fonds existants, notamment le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds d'adaptation.

En parallèle aux processus PANA et PAN, de nombreux autres projets ont soutenu des approches communautaires et participatives d'adaptation. Ils se sont focalisés sur la sensibilisation aux changements climatiques et sur la capacité à utiliser les connaissances locales. En effet, une étude a récemment conclu que des interventions spécifiques étaient moins appropriées que des activités de renforcement des capacités (Ziervogel et coll., 2008). L'évaluation récemment achevée du programme de six ans sur l'Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA) a relevé des réussites dans le renforcement des capacités, notamment localement (Lafontaine et coll., 2012). Toutefois, l'évaluation de l'ACCA était moins claire quant à l'impact du programme sur les moyens de subsistance et il existe un risque que des actions d'adaptation se basant exclusivement sur des processus souffrent des mêmes problèmes que celles de l'Approche globale sectorielle (SWAp) pour l'agriculture, car une capacité institutionnelle relativement sophistiquée est mise au point mais sans réels avantages sur le terrain.

Une autre facette de la réponse internationale aux changements climatiques et à l'agriculture se focalise davantage sur la mise au point de nouvelles techniques concrètes. Une étude récente de la Banque mondiale a conduit à la production d'une brochure sur le développement soucieux du climat qui présente des exemples d'adaptations et d'atténuation, notamment : la gestion des risques climatiques, l'agriculture de conservation, l'agroforesterie, la restauration des bassins versants, la mise au point du biogaz, la gestion du cheptel et du pâturage et l'amélioration du développement végétatif (Banque mondiale, 2011). Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) a lancé le Programme de recherche sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS) qui s'articule autour de trois thèmes de recherche "axée sur le lieu" sur des sites de référence (l'adaptation au changement climatique progressif, l'adaptation à travers la gestion du risque climatique et l'atténuation du changement climatique en faveur des pauvres). Un quatrième thème intègre les résultats pour la prise de décision.



Il existe une grande variété de cadres analytiques pour l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques. La plupart de ces cadres prennent en compte les risques associés aux changements climatiques (notamment la sensibilité de l'environnement à ces changements) et les ressources humaines et financières disponibles pour faire face à ces risques (Ringler et coll., 2011). Les programmes de soutien aux moyens de subsistance ont généralement pour but de venir en aide aux ménages pour qu'ils sortent de leur état de vulnérabilité en résistant au moins à une année de choc climatique.

5. Politique fondée sur les données probantes

Étude d'impact

Toute nouvelle politique est assujettie à une étude (ou évaluation) d'impact. Certaines initiatives clés sont énumérées ci-dessous :

- L'ACA est la méthode principale de sélection et d'évaluation des projets qui date des premières années des banques internationales de développement ;
- Les matrices de cadres logiques, qui émanent de la fusion de plusieurs traditions nationales au sein de l'UE et permettent de définir un ensemble plus flexible d'objectifs et d'indicateurs, sans que toutes les analyses soient astreintes à une ACA ;
- L'étude d'impact spécifique aux secteurs, y compris notamment, les études d'impact sur l'environnement (EIE) et les études d'impact sur la santé (EIS), qui sont utilisées principalement pour assurer le respect de certaines normes minimales (l'Association internationale pour l'étude d'impact sert de forum pour l'échange d'expériences dans les divers secteurs qui ont recours habituellement aux études d'impact) ; et,
- L'étude d'impact stratégique, qui se réfère aux initiatives menées pour évaluer les grandes stratégies nationales, telles que celles visant la réalisation des OMD.

Analyse de l'impact sur la pauvreté et le social

Au cours des années 1990, de nombreux pays africains ont participé à des programmes d'ajustement structurel qui visent à promouvoir la croissance en facilitant le développement du secteur privé. Toutefois, les évaluations de l'ajustement structurel ont révélé que la croissance ne débouchait pas forcément sur la réduction de la pauvreté. En réponse à ces préoccupations, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale se sont efforcés d'intégrer davantage la dimension de la pauvreté à leurs opérations en adoptant la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et le Crédit à l'appui de la réduction de la pauvreté (CARP) comme instruments de prêts principaux. Ces programmes exigeaient que les pays africains préparent un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Une évaluation conjointe des services du FMI et de la Banque mondiale du premier DSRP provisoire a conclu que le DSRP devait intégrer plus d'éléments factuels (FMI, 2002). Par conséquent, un programme d'Analyse d'impact sur la pauvreté et le social (AIPS) a été introduit en 2002, et ces analyses ont été menées pour des centaines de politiques. Il s'agit d'AIPS établies sur des principes bien établis d'évaluation et qui portent notamment sur l'impact distributionnel des politiques.

Un Fonds d'affectation spéciale multi donateurs a été mis en place en 2010 pour financer le travail des AIPS relatif aux opérations de la Banque mondiale. Selon le site web AIPS de la Banque mondiale, 12 AIPS ont été menées en Afrique, dont l'une concerne le secteur agricole.



En outre, une AIPS sur la stratégie agricole du Ghana effectuée en 2004, FASDEP I (Document sur la Politique de Développement du Secteur de l'Agriculture et de l'Alimentation), a entraîné des modifications à FASDEP 2, qui souligne davantage l'importance de la sécurité alimentaire (Zimmermann et coll., 2009).

Méthode de modélisation de l'IFPRI

L'IFPRI a développé une méthode qui utilise un Modèle informatisé d'équilibre général de l'économie pour mieux prendre en considération les liens entre les secteurs de l'économie et leurs effets multiplicateurs connexes, ce qui inclut des estimations de retour sur investissement. Cette méthode a été appliquée aux études menées au niveau mondial, panafricain et national (Diao et coll. 2010 ; Diao et coll., 2012) :

- Au niveau international, le Modèle international d'analyse de la politique inhérente aux produits agricoles et au commerce (IMPACT) inclut la modélisation des implications commerciales.
- Au niveau panafricain, une récente étude d'impact sur le développement de l'agriculture sur la pauvreté a conclu que le développement de l'agriculture est un facteur essentiel pour le développement économique global et notamment, pour la réduction de la pauvreté. La recherche a mis en évidence les rendements positifs de l'investissement agricole, mais n'a pas analysé les rendements de l'investissement non agricole et par conséquent n'a pas été en mesure d'établir une comparaison directe. Elle a toutefois conclu qu'à cause des effets multiplicateurs et de réduction de la pauvreté du développement agricole, les investissements dans le domaine non agricole devraient être beaucoup plus élevés pour rivaliser avec les investissements agricoles. L'étude a également examiné la différence entre le développement agricole basé sur les cultures vivrières de base et sur les cultures d'exportation et a conclu que, si les retours sur investissement pour les cultures d'exportation sont effectivement plus élevés, les effets multiplicateurs et de réduction de la pauvreté résultant des cultures vivrières sont bien plus importants. L'étude a conclu que « dans le domaine de l'agriculture, les denrées agricoles de base sont indispensables pour générer une croissance favorable aux pauvres, bien que l'agriculture d'exportation basée sur les petits exploitants agricoles puisse également y contribuer » (Diao et coll., 2012).
- Au niveau national, la méthode de modélisation de l'IFPRI a été appliquée au Rwanda, et a permis de tirer des conclusions similaires : l'importance du lien entre une agriculture basée sur les petits exploitants agricoles et le reste de l'économie est telle, que la croissance de ce type d'agriculture a un impact très positif sur la réduction de la pauvreté (Diao et coll., 2010).

La méthode de modélisation de l'IFPRI a été adaptée pour inclure des modules qui traitent du changement climatique, de l'eau, des habitudes alimentaires et de la bioénergie. Cependant, elle ne tient pas compte des questions plus qualitatives, telles que les régimes fonciers, ni des tendances moins prévisibles comme le développement d'institutions associées à l'innovation et au marketing.



6. Conclusion

Les dix premières questions à débattre

1. Les cas où les subventions aux intrants agricoles produisent un bon rendement et les cas où elles sont inappropriées. Dans les cas où elles sont appropriées, comment les gérer afin de réduire la dépendance et assurer une stratégie de sortie bien ordonnée ?
2. Comment l'intervention sur les marchés agricoles permet de réduire la variabilité et d'améliorer les incitations à la production. Comment gérer cette intervention d'une façon qui concorde avec le développement du marché.
3. Le rôle joué par le secteur privé et la société civile dans l'extension /la vulgarisation et la recherche, et les cas où le secteur public pourrait être plus efficace, soit parce que le secteur privé n'est pas suffisamment motivé soit parce que la société civile s'avère plus coûteuse.
4. Comment tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités d'investissement privé, notamment pour les pays du groupe BRICS, sans compromettre la souveraineté.
5. Déterminer la valeur exacte de l'eau et de l'énergie afin de contribuer à la hiérarchisation des divers utilisateurs de l'eau et des producteurs d'énergie.
6. Déterminer si l'amélioration des régimes fonciers vient de l'enregistrement des droits de la propriété privée ou du renforcement des droits à la propriété communautaire.
7. Dans quelle mesure faut-il s'appuyer sur les analyses quantitatives (comme l'ACA et l'AIPS) pour prouver l'efficacité des nouvelles politiques ? Notamment, le recours à l'ACA pour évaluer les conditions auxquelles les nouvelles techniques (telles que l'AC, l'irrigation à faible coût et l'agrosylviculture) sont susceptibles de réussir.
8. Déterminer si ce sont les petites exploitations agricoles ou l'agriculture commerciale qui contribuent le plus efficacement au développement économique global, compte-tenu du rendement financier de l'investissement et des effets multiplicateurs plus importants de la production des petits exploitants.
9. Décider si les stratégies sectorielles devraient inclure l'estimation des dépenses ou s'il faudrait laisser le processus budgétaire régler cette question.
10. Dans quelle mesure le budget peut-il servir comme outil de gestion afin de promouvoir de nouvelles priorités dans les ministères existants, et de nouvelles priorités qui concernent l'ensemble des responsabilités relevant des divers ministères ?

Principaux défis politiques

Désormais, les composantes d'une bonne politique agricole ont été clairement définies, bien que les solutions spécifiques dépendent des circonstances de chaque pays :

- Il n'y a pas de solution unique pour l'amélioration de la production agricole mais les techniques les plus prometteuses incluent : celles qui permettent d'accroître l'humidité des sols, et notamment les variations locales de l'agriculture de conservation ; l'introduction de semences améliorées, notamment celles qui résistent à la sécheresse ; et de nouvelles techniques d'irrigation.
- L'intervention de l'État dans certains marchés peut être utile, à condition qu'elle se déroule dans le respect de règles clairement établies afin que les producteurs et les commerçants puissent investir en toute confiance. Si l'intervention est menée avec prudence, la croissance commerciale aux niveaux national et régional devrait suivre. L'amélioration des réseaux de communication et de l'approvisionnement en électricité facilite déjà les relations commerciales dans de nombreuses régions.



- L'eau est appelée à devenir une ressource de plus en plus rare et les gouvernements devraient investir dans de plus grandes infrastructures et établir une réglementation beaucoup plus claire concernant la responsabilité du secteur privé quant aux infrastructures de traitement secondaire et tertiaire de l'eau.
- Les cultures énergétiques fourniront des opportunités importantes pour les exploitants agricoles africains, mais les gouvernements devront veiller à ce que la politique publique ne leur propose pas des incitations d'une plus grande valeur que celles offertes aux cultures vivrières, à moins de les associer à des avantages en matière d'atténuation au titre desquels le pays pourra recevoir des paiements internationaux.
- Le changement climatique engendre des différences importantes dans l'éventail des récoltes, et l'un des objectifs principaux de la recherche agricole, est de développer des variétés végétales et des techniques qui aident les exploitants agricoles à surmonter les problèmes liés à la précipitation imprévisible.
- Les tendances à l'urbanisation ont suscité une demande pour des exploitants agricoles africains. Les gouvernements devraient éviter de mettre en œuvre des politiques de subvention des prix alimentaires dans les villes, et devraient s'appuyer sur des formes plus ciblées de sécurité sociale.
- L'accès à la terre et la sécurité foncière figurent parmi les plus grands problèmes qui confrontent les agriculteurs africains. Cette sécurité pourrait être assurée par le biais de la formalisation des régimes fonciers ou le renforcement des droits coutumiers. Les politiques foncières nationales devraient définir clairement la position du gouvernement à cet égard et devraient être appuyées par des allocations budgétaires importantes.

Déterminer les politiques prioritaires

Des politiques prioritaires doivent être établies par le biais de diverses techniques. Le processus politique permet de mobiliser et d'évaluer une large gamme de données, et la nature qualitative du processus permet d'assurer la fiabilité et la vaste portée de ces données. Le secteur agricole se prête bien à l'analyse quantitative, et les techniques suivantes devraient être envisagées pour toutes les options politiques importantes :

- L'ACA est largement utilisée et devrait fournir des données de valeur. Elle est parfois utilisée comme technique pour déterminer si une politique ou un programme produit plus que le rendement minimum acceptable. Toutefois, dans la pratique, l'ACA est plus efficace lorsqu'on s'en sert pour examiner la sensibilité des politiques à d'autres conditions et pour justifier le reste des activités, des politiques et des programmes complémentaires qui doivent être appuyés afin d'assurer leur viabilité.
- L'AIPS peut avoir recours aux mêmes techniques analytiques que l'ACA, mais elle cherche surtout à établir dans quelle mesure les politiques réduisent la pauvreté. L'ACA ne peut répondre efficacement à cette question du fait qu'il est difficile de définir la valeur relative des avantages obtenus par les pauvres comparés aux avantages obtenus par ceux qui ne sont pas pauvres. Nous disposons maintenant d'une vaste expérience internationale concernant le recours à l'AIPS dans diverses situations.



Optimiser les politiques

L'élaboration des politiques est effectuée de façon intermittente, et elle est influencée par les changements survenus dans le gouvernement, les mouvements populaires, les événements nationaux et internationaux et les études importantes. En revanche, les dépenses publiques ont tendance à évoluer de façon lente et progressive. Les administrations gouvernementales ont une forte tendance à l'inertie engendrée par la difficulté de changer les pratiques de travail dans des organisations complexes, la concurrence entre les institutions et les incitations à éviter la prise de risques.

Les gouvernements peuvent introduire de nouvelles politiques en modifiant le processus normal de l'évolution budgétaire progressive. Dans les pays où les budgets sont établis au niveau ministériel, cette modification passe principalement par la gestion interne du ministère. La transparence de la mise en œuvre des politiques est fortement accrue lorsque les budgets sont établis au niveau des programmes ou des services, et cet objectif peut être atteint au moyen de diverses techniques budgétaires, qui sont traitées dans d'autres documents concernant le dialogue dans le secteur agricole. La structure du secteur agricole se prête relativement facilement à l'adoption de budgets-programmes, dans la mesure où les programmes peuvent s'aligner avec les ministères chargés des sous-secteurs principaux.

Les stratégies nationales et sectorielles, appliquées en conjonction avec d'autres outils, sont essentielles pour influencer le budget d'une façon plus générale. Les caractéristiques clés des stratégies nationales et sectorielles comprennent les aspects suivants :

- Les stratégies doivent inclure les estimations des dépenses nécessaires pour la mise en œuvre des politiques. Ces estimations permettent d'assurer que les dépenses totales soient réalistes et se réfèrent explicitement aux cadres budgétaires à moyen-terme. Les stratégies peuvent être plus optimistes que les budgets quant aux plafonds des dépenses mais seulement dans une mesure limitée. Elles devraient inclure plusieurs scénarios de revenus (à savoir un scénario réaliste et un scénario optimiste) ainsi que des principes clairement définis pour la gestion des revenus incertains.
- Les stratégies doivent inclure des politiques hiérarchisées. Cet objectif est atteint en partie par le biais de changements proposés aux structures des dépenses, mais peut également être facilité en changeant l'échelonnement.
- Les stratégies devraient s'efforcer d'influer sur le document qui initie le cycle budgétaire (à savoir, le document de la stratégie budgétaire). Ce document examine les grands changements politiques et obtient du Conseil des ministres une orientation claire sur l'affectation globale des ressources aux ministères, et à des programmes sélectionnés au sein des ministères qui sont considérés comme étant d'une importance nationale.



Références

- AfDB (BAfD) (Banque africaine de développement) (2010) *Agricultural sector strategy 2010–14*. Disponible sur le site : <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Agriculture%20Sector%20Strategy%2010-14.pdf>.
- AfDB (BAfD) (2011) *Nairobi action plan on large scale land-based investments in Africa*. Disponible sur le site : http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Nairobi%20Action%20Plan%20Final_English.pdf.
- Alston JM, Marra MC, Pardey PG & Wyatt TJ (1998) *Research returns redux: A meta-analysis of the returns to agricultural R&D*. Document de réflexion n° 38 de la Division EPTD (Division de l'environnement et de la technologie de production) de l'IFPRI, Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/pubs/divs/eptd/dp/papers/eptdp38.pdf>.
- ASARECA (Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale) (2008) *Mobilizing for effective and optimum utilization of land and water resources to reduce poverty in ECA. The SWMnet legacy report 2003–2007*. Disponible sur le site : <http://www.asareca.org/swmnet/downloads/1189494741SWMnet%20Legacy%20Final.pdf>.
- AU-AfDB-ECA (UA-BAfD-CEA) (2010) *Framework and guidelines on land policy in Africa*. Disponible sur le site : http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/fg_on_land_policy_eng.pdf.
- AU-AfDB-ECA (UA-BAfD-CEA) (2012) *Land and Africa's development future: Governing the risks and opportunities of large-scale landbased investments*. Huitième Forum africain de développement (FAD-VIII). Disponible sur le site : http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/adfviii-land-issues-paper_en.pdf.
- Beddington J (n.d.) *Food, energy, water and the climate: A perfect storm of global events*. Bureau du gouvernement pour les sciences. Disponible sur le site : <http://www.bis.gov.uk/assets/goscience/docs/p/perfect-storm-paper.pdf>.
- Benin S, Kennedy A, Lambert M & McBride L (2010) *Monitoring African agricultural development processes and performance: A comparative analysis*. ReSAKSS Rapport annuel 2010 sur les tendances et les perspectives, IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires). Disponible sur le site : http://resakss.files.wordpress.com/2011/06/resakss_aw_ator_2010_web.pdf.
- Benin S, Nin Pratt A, Wood S & Guo Z (2011) Trends and spatial patterns in agricultural productivity in Africa, 1961–2010. *ReSAKSS Rapport annuel 2011 sur les tendances et les perspectives*, IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires). Disponible sur le site : <http://blog.resakss.org/2012/09/25/aw-ator-2011/>.
- Biswas A, Palenberg M & Bennet J (2008) *Report of the first external review of the Water and Food Challenge Program*. Conseil scientifique du GCRAI. Disponible sur le site : http://www.sciencecouncil.cgiar.org/fileadmin/templates/ispc/documents/Publications/2e-Publications_Reviews_ChallengePrograms/SC_CPER_Water_Food_Jan2008.pdf.
- Cabral L, Shrivastava A & Muendane C (2007) *Formulating and implementing Sector-wide Approaches in agriculture and rural development: The National Programme of Agrarian Development (PROAGRI) – Mozambique*. Disponible sur le site : www.donorplatform.org/load/2411.
- Cline W (2007) *Global warming and agriculture: Impact estimates by country*. Washington DC: Peterson Institute for International Economics.



- Deininger K (2003) *Land policies for growth and poverty reduction*. Disponible sur le site : http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2003/08/08/000094946_0307250400474/Rendered/PDF/multi0page.pdf.
- Deininger K, Jin S, Adenew B, Gebre-Selassie S & Nega B (n.d.). *Tenure security and land related investment: Evidence from Ethiopia*. Disponible sur le site : <http://elibrary.worldbank.org/docserver/download/2991.pdf?expires=1371050813&id=id&accname=guest&checksum=C71B784ED2F68D37E2877D10DBB059BC>.
- Diao X, Fan S, Kanyarukiga S & Yu B (2010) *Agricultural growth and investment options for poverty reduction in Rwanda*. Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/rr166.pdf>.
- Diao X & Hazell P (2004) *Exploring market opportunities for African smallholders*. IFPRI 2020 Africa Conference Brief 6. Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/pubs/pubs/ib/ib22.pdf>.
- Diao X, Thurlow J, Benin S & Fan S (eds) (2012). *Strategies and priorities for African agriculture: Economywide perspectives from country studies*. Washington DC: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/oc73.pdf>.
- Dorward A, Hazell P & Poulton C (2007). *Rethinking agricultural input subsidies in poor rural economies*. Document de réflexion de Future Agricultures. Disponible sur le site : http://fac.dev.ids.ac.uk/pdf%20files/rethinking_input_subsidies.pdf.
- Druilhe Z & Barreiro-Hurlé J (2012) *Fertilizer subsidies in sub-Saharan Africa*. ESA Document de travail N° 12-04. FAO. Disponible sur le site : <http://www.fao.org/docrep/016/ap077e/ap077e.pdf>.
- EAFF (Fédération des agriculteurs de l'Afrique orientale) (2011). *Database of agricultural policies in East Africa*. Disponiblesurlesite:<http://88.198.10.114:8080/jspui/bitstream/123456789/47/1/Database%20of%20Agricultural%20Policies%20in%20East%20Africa.pdf>.
- ECA (CEA) (Commission économique pour l'Afrique) (2004) *Land tenure systems and their impacts on food security and sustainable development in Africa*. Disponible sur le site : http://www.uncsd2012.org/content/documents/land_tenure_systems%20and%20their%20impacts%20on%20Food%20Security%20and%20Sustainable%20Development%20in%20Africa.pdf.
- Evenson R (1994) *Improving agricultural extension: A reference manual*. FAO. Disponible sur le site : <http://www.fao.org/docrep/W5830E/w5830e06.htm>.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) (2010) *Agricultural investment funds for developing countries*. Disponible sur le site : http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/ags/publications/investment_funds.pdf.
- FAO (2012a) *The state of food and agriculture: Investing in agriculture for a better future*. Disponible sur le site : <http://www.fao.org/docrep/017/i3028e/i3028e.pdf>.
- FAO (2012b) *Statistical yearbook 2012*. Disponible sur le site : <http://www.fao.org/economic/ess/ess-publications/ess-yearbook/yearbook2012/en/>.
- FAO (2012c) *Voluntary guidelines on the responsible governance of tenure of land, fisheries and forests in the context of food security*. Disponible sur le site : <http://www.fao.org/docrep/016/i2801e/i2801e.pdf>.



- FAO, WFP & IFAD (FAO, PAM & FIDA) (2011) *The state of food insecurity in the world 2011. How does international price volatility affect domestic economies and food security?* Disponible sur le site : <http://www.fao.org/docrep/014/i2330e/i2330e.pdf>.
- FAO, WFP & IFAD (FAO, PAM & FIDA) (2012) *The state of food insecurity in the world 2012. Economic growth is necessary but not sufficient to accelerate reduction of hunger and malnutrition.* Disponible sur le site : <http://www.fao.org/docrep/016/i3027e/i3027e.pdf>.
- Gerbens-Leenes W, Hoekstra AY & Van der Meer TH (2009) *The water footprint of bioenergy.* Actes de colloque de l'Académie nationale des sciences. Disponible sur le site : <http://www.pnas.org/content/early/2009/06/03/0812619106.full.pdf>.
- GEXSI (Échange mondial pour l'investissement social) (2008) *Global market study on Jatropha. Project inventory: Africa.* Disponible sur le site : http://www.jatropha-alliance.org/fileadmin/documents/GEXSI_Jatropha-Project-Inventory_AFRICA.pdf.
- Gitau R, Kimenju S, Kibaara B, Nyoro J, Bruntrup M & Zimmermann R (2009) *Agricultural policy-making in sub-Saharan Africa: Kenya's past policies.* Institut Tegemeo de la politique et du développement agricoles. Disponible sur le site : <http://www.tegemeo.org/documents/work/Wp34-Agricultural-Policy-Making-Africa-Kenya-Past-Policies.pdf>.
- GOS (Bureau britannique des sciences) (2011) *Foresight. The future of food and farming.* Disponible sur le site : <http://www.bis.gov.uk/assets/foresight/docs/food-and-farming/11-546-future-of-food-and-farming-report.pdf>.
- Gurara DZ & Birhanu D (2012) *Large-scale land acquisitions in Africa.* BAfD Africa Economic Brief (Note d'informations économiques sur l'Afrique). Disponible sur le site : http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEB%20VOL%203%20Issue%205%20Mai%202012_FINAL.pdf.
- Hoogeveen J, Faurès J-M & Van de Giessen (2009) Increased biofuel production in the coming decade: to what extent will it affect global freshwater resources? *Irrigation and Drainage* 58(S1): S148–S160.
- IAASTD (2009) *Agriculture at a crossroads: Summary for decision makers of the sub-Saharan Africa (SSA) Report.* Disponible sur le site : http://www.unep.org/dewa/agassessment/docs/IAASTD_SSA_SDM_JAN_2008.pdf
- IEA (AIE) (Agence internationale de l'énergie) (2009) *Perspectives énergétiques mondiales 2008.* Disponible sur le site : <http://www.worldenergyoutlook.org/media/weowebiste/2008-1994/WEO2008.pdf>.
- IMF (FMI) (Fonds monétaire international) (2002) *Review of the poverty reduction strategy paper (PRSP) approach: Early experience with interim PRSPs and full PRSPs.* Disponible sur le site : <http://www.imf.org/External/NP/prspgen/review/2002/032602a.htm>.
- IMF (FMI) (2013) *Primary commodity prices (Cours mondiaux des produits de base).* Disponible sur le site : www.imf.org/external/np/res/commod/index.aspx.
- Inocencio A, Kikuchi M, Tonosaki M, Maruyama A, Merrey D, Sally H & De Jong I (2007) *Costs and performance of irrigation projects: A comparison of sub-Saharan Africa and other developing regions.* Rapport de recherche n° 109 de l'IIGE. Disponible sur le site : http://www.iwmi.cgiar.org/publications/IWMI_Research_Reports/PDF/PUB109/RR109.pdf.
- IODParc (2013) *Impact evaluation of the Protracted Relief Programme II, Zimbabwe.* Document non publié.



- IPCC (GIEC) (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) (2007) *Climate change 2007 synthesis report*. Disponible sur le site : http://www.ipcc.ch/publications_and_data/publications_ipcc_fourth_assessment_report_synthesis_report.htm.
- IPCC (GIEC) (2011). *Managing the risks of extreme events and disasters to advance climate change adaptation: A special report of Working Group I and Working Group II of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Disponible sur le site : <http://ipcc-wg2.gov/SREX/>.
- IWMI (IIGE) (Institut international de gestion de l'eau) (2007) *Water for food, water for life: A comprehensive assessment of water management in agriculture*. Disponible sur le site : <http://www.iwmi.cgiar.org/assessment/>.
- Jacoby H & Minten B (2005) *Is land titling in sub-Saharan African cost-effective? Evidence from Madagascar*. Disponible sur le site : http://siteresources.worldbank.org/INTISPMA/Resources/Training-Events-and-Materials/Land_Titles_MG.pdf.
- Jalloh A, Nelson GC, Thomas TS, Zougmore R & Roy-Macauley H (2103). *West African agriculture and climate change: A comprehensive analysis*. Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/rr178.pdf>.
- Jayne TS, Haggblade S, Minot N & Rashid S (2011) *Agricultural commercialization, rural transformation and poverty reduction: What have we learned about how to achieve this?* African Agricultural Markets Programme Policy Symposium (Symposium politique sur le Programme des marchés agricoles africains). Disponible sur le site : http://fsg.afre.msu.edu/aamp/Kigali%20Conference/Smallholder_commercialization_Synthesis2.pdf.
- Kimenyi MS, Routman B & Westbury A (2012) *CAADP at 10: Progress toward agricultural prosperity*. Africa Growth Initiative at Brookings Policy Paper. Disponible sur le site : <http://www.brookings.edu/~media/research/files/papers/2012/12/africa%20agriculture/12%20caadp.pdf>.
- Kizito AM (2011) *The structure, conduct and performance of agricultural market information systems in sub-Saharan Africa*. Disponible sur le site : http://aec.msu.edu/theses/fulltext/kizito_phd.pdf.
- Lafontaine A, Adejuwon JO, Dearden PN, Quesne G (2012) *Final evaluation of the IDRC/DFID Climate Change Adaptation in Africa programme*. Disponible sur le site : <http://idl-bnc.idrc.ca/dspace/bitstream/10625/49107/1/IDL-49107.pdf>.
- Lipton M (2005) *The family farm in a globalizing world: The role of crop science in alleviating poverty*. IFPRI 2020 Document de réflexion n° 40. Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/pubs/2020/dp/vp40.pdf>.
- Lowder SK, Carisma B & Skoet J (2012). *Who invests in agriculture and how much? An empirical review of the relative size of various investments in agriculture in low- and middle-income countries*. Disponible sur le site : <http://www.fao.org/docrep/017/ap854e/ap854e.pdf>.
- Lynam JK, Harmsen K & Sachdeva P (2010) *Report of the second external review of the sub-Saharan Africa challenge program (SSA-CP)*. Disponible sur le site : http://www.sciencecouncil.cgiar.org/fileadmin/templates/ispc/documents/Publications/2e-Publications_Reviews_ChallengePrograms/SC_CPER-2_SSA_Dec2010.pdf.
- Marongwe L, Kwazira K, Jenrich M, Thierfelder C, Kassam A & Friedrich T (sans date) *The role of conservation agriculture in increasing crop productivity for smallholder farmers in Zimbabwe*. Disponible sur le site : http://aciagov.au/files/node/14068/the_role_of_conservation_agriculture_in_increasing_17601.pdf.



- Martins P (2013) *Growth, employment and poverty in Africa: Tales of lions and cheetahs*. Document d'information préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2013. Disponible sur le site : http://siteresources.worldbank.org/EXTNWDR2013/Resources/8258024-1320950747192/8260293-1320956712276/8261091-1348683883703/WDR2013_bp_Growth_Employment_and_Poverty_in_Africa.pdf.
- Mazvimavi K (2011) *Socio-economic analysis of conservation agriculture in southern Africa*. Document n° 2 du Réseau de la FAO. Disponible sur le site : <http://devstudies.wisc.edu/docs/Kizito%20REOSA%20Network%20Paper%20%20Socioeconomic%20Analysis.pdf>.
- Milder J, Majanen T & Scherr SJ (2011) *Performance and potential of conservation agriculture for climate change adaptation and mitigation in sub-Saharan Africa: An assessment of WWF and CARE projects in support of the WWF-CARE Alliance's Rural Futures Initiative*. Disponible sur le site : http://www.foodgrainsbank.ca/uploads/CARE-WWF-EcoAgriculture_Conservation_Agriculture_in_Sub-Saharan_Africa_FINAL_REPORT_2011-02-2811.pdf.
- Minot N (2012) *Food price volatility in Africa: Has it really increased?* Document de réflexion n° 01239 de l'IFPRI. Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ifpridp01239.pdf>.
- Mitchell D (2011) *Biofuels in Africa: Opportunities, prospects and challenges*. World Bank Directions in Development. Disponible sur le site : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/2541/584380PUB0ID181Africa09780821385166.pdf?sequence=1>.
- Mo Ibrahim Foundation (Fondation Mo Ibrahim) (2011) *African agriculture: From meeting needs to creating wealth*. Disponible sur le site : <http://www.moibrahimfoundation.org/downloads/2011-facts-and-figures.pdf>.
- Ndiritu C, Karanja D & Vlek P (2007). *Sub-Saharan Africa Challenge Program external review*. Disponible sur le site : http://library.cgiar.org/bitstream/handle/10947/4209/ssa_cp_external_review_Jan2007.pdf?sequence=1.
- Parry M, Rosenzweig C, Iglesias A, Fischer G & Livermore M (1999) Climate change and world food security: A new assessment. *Global Environmental Change* 9 (Changement environnemental mondial n°9) (Supplément n°1): S51–S67. Disponible sur le site : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378099000187>.
- Portale E (2012) *Socio-economic sustainability of biofuel production in sub-Saharan Africa: Evidence from a jatropha outgrower model in rural tanzania*. Document de réflexion 2012-01, Centre Belfer pour la Science et les Affaires internationales. Disponible sur le site : http://belfercenter.hks.harvard.edu/files/Portale_SocioEconomic_Sustainability_of_Biofuels_DP_2012.pdf.
- Rakotoarisoa MA, lafrate M & Paschali M (2011) *Why has Africa become a net food importer? Explaining Africa agricultural and food trade deficits*. Division du Commerce et des marchés de la FAO. Disponible sur le site : <http://www.fao.org/docrep/015/i2497e/i2497e00.pdf>.
- Ringler C, Bryan E, Hassan RM, Alemu T & Hillesland M (2011) *How can African agriculture adapt to climate change? Insights from Ethiopia and South Africa*. Série n° 15 de notes de recherche de l'IFPRI 15. Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/rb15.pdf>.
- Rosegrant MW, Cai X & Cline SA (2002). *World water and food to 2025: Dealing with scarcity*. IFPRI. Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/pubs/pubs/books/water2025/water2025.pdf>.



- Rosegrant MW & Fan S (2008) *Investing in agriculture to overcome the world food crisis and reduce poverty and hunger*. IFPRI Policy Brief 3 (Note politique n°3 de l'IFPRI). Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/bp003.pdf>.
- SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) (2003) *Regional indicative strategic development plan*. Disponible sur le site : http://www.sadc.int/files/5713/5292/8372/Regional_Indicative_Strategic_Development_Plan.pdf.
- SADC (2011) *Desk assessment of the regional indicative strategic development plan 2005–2010*. Disponible sur le site : http://www.sadc.int/files/4413/5292/8372/Regional_Indicative_Strategic_Development_Plan_Desk_Assessment.pdf.
- Stifel D, Minten B & Koro B (2012) *Economic benefits and returns to rural feeder roads: Evidence from a quasi-experimental setting in Ethiopia*. Document de travail n° 40 d'ESSP II. Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/esspwp40.pdf>.
- Twomlow S, Urolov J, Jenrich M & Oldrieve B (2008) Lessons from the field: Zimbabwe's conservation agriculture task force. *Journal of SAT Agricultural Research* 6. Disponible sur le site : <http://www.icrisat.org/journal/Volume6/aes/Twomlow.pdf>.
- UNEP (PNUE) (Programme des Nations unies pour l'environnement) (2008) *Terminal evaluation of the UNEP GEF project 'Enabling activities for the preparation of a national adaptation programme of action (NAPA)'*. Disponible sur le site : http://www.unep.org/eou/Portals/52/Reports/NAPA_Final_Report.pdf.
- UNCTAD (CNUCED) (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) (2009) *World investment report: Transnational corporations, agricultural production and development*. Disponible sur le site : http://unctad.org/en/docs/wir2009_en.pdf.
- Van der Molen P, Silayo EH & Tuladhar AM (2008) *A comparative study to land policy in 9 countries in Africa and Asia*. Disponible sur le site : http://www.fig.net/pub/fig2008/papers/ts06b/ts06b_04_vandermolen_etal_3037.pdf.
- Von Braun J & Meinzen-Dick R (2009) *'Land grabbing' by foreign investors in developing countries: Risks and opportunities*. IFPRI Policy Brief 13 (Note politique n° 13 de l'IFPRI). Disponible sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/bp013all.pdf>.
- Von Maltitz G, Haywood, (2009) *Analysis of opportunities for biofuel production in sub-Saharan Africa*. Note sur l'environnement du CIFOR (Centre de recherche forestière internationale). Disponible sur le site : http://www.cifor.org/publications/pdf_files/EnviBrief/04-EnviBrief.pdf.
- Von Maltitz G & Stafford W, Mapako M & Brent A (2011) *Assessing opportunities and constraints for biofuel development in sub-Saharan Africa*. Document de travail n° 58. CIFOR (Centre de recherche forestière internationale), Bogor, Indonésie. Disponible sur le site : http://www.cifor.org/publications/pdf_files/WPapers/WP58CIFOR.pdf.
- World Bank (BM) (Banque Mondiale) (2008) *Rapport sur le développement dans le monde : l'agriculture au service du développement*. Disponible sur le site : http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR_00_book.pdf.
- World Bank (BM) (Banque Mondiale) (2009) *Indicateurs de développement dans le monde pour 2009*. Disponible sur le site : <http://data.worldbank.org/products/data-books/WDI-2009>.
- World Bank (BM) (Banque Mondiale) (2011) *Climate-smart agriculture. increased productivity and food security, enhanced resilience and reduced carbon emissions for sustainable development. Opportunities and challenges for a converging agenda: Country examples*.



Disponible sur le site : http://climatechange.worldbank.org/sites/default/files/documents/CSA_Paper_SouthAfrica.pdf.

World Bank (BM) (Banque Mondiale) (2012) *CAADP Multi Donor Trust Fund: Mid Term Review*. Disponible sur le site : <http://www.nepad.org/system/files/CAADP%20MDTF%20MTR%20Workshop%20Outcomes%20042712%20FINAL.pdf>.

World Bank (BM) (Banque Mondiale) (2013) *Growing Africa: Unlocking the potential of agribusiness (Croissance de l'Afrique : Libérer le potentiel de l'agro-alimentaire)*. Disponible sur le site : http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/03/12/000425962_20130312103050/Rendered/PDF/756630v10REPLA0frica0pub03011013web.pdf.

WEF (FEM) (Forum économique mondial) (2011) *Water security: The water-food-energy-climate nexus*. Disponible sur le site : http://www3.weforum.org/docs/WEF_WI_WaterSecurity_WaterFoodEnergyClimateNexus_2011.pdf.

You L (2008) *Irrigation investment needs in sub-Saharan Africa, World Bank Africa infrastructure country diagnostic*. Document d'information n° 9 de l'IFPRI. Disponible sur le site: <http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net/attachments/library/aicd-background-paper-9-irrig-invest-summary-en.pdf>.

Ziervogel G, Cartwright A, Tas A, Adejuwon J, Zermoglio F, Shale M & Smith B (2008) *Climate change and adaptation in African agriculture*. Institut de Stockholm sur l'environnement. Disponible sur le site : http://knowledgebase.terrafrica.org/fileadmin/user_upload/terrafrica/docs/Final_Rockefeller_Report4April08.pdf.

Zimmermann R, Brüntrup M, Kolavalli S & Flaherty K (2009) *Agricultural policies in sub-Saharan Africa: Understanding CAADP and APRM policy processes*. Disponible sur le site : [http://www.die-gdi.de/CMS-Homepage/openwebcms3.nsf/\(ynDK_contentByKey\)/ANES-7X8J53/\\$FILE/Studies%2048.pdf](http://www.die-gdi.de/CMS-Homepage/openwebcms3.nsf/(ynDK_contentByKey)/ANES-7X8J53/$FILE/Studies%2048.pdf).



SE CONNECTER • PARTAGER • RÉFORMER